

N°1  
Juin 99

- Histoire : *Le Pays Sézannais*
- Patrimoine : *L'église Saint-Rémi d'Allemant*
- Géologie : *le Sud-Ouest marnais*
- Patois : *La Maraude*
- Archéologie : *Nécropoles proto-historiques du Sud-Ouest marnais*
- Entreprise : *ATS*
- Portrait : *Louis Harlet*
- Histoire : *Le Vézier*
- Auteur : *Auboin de Sézanne*

# Du Pays Sézannais



Centre d'Études  
du Pays Sézannais

# Restaurant La Mezzanine

M. et M<sup>me</sup> David Morel



6, rue Souvier-Sassot

51120 Sézanne

Tél. 03.26.81.50.10

Fax 03.26.81.96.28

Jours de fermeture : dimanche soir et lundi

Photo : G. Zorini/Studio du Puits Doré 51120 Sézanne

# Art floral

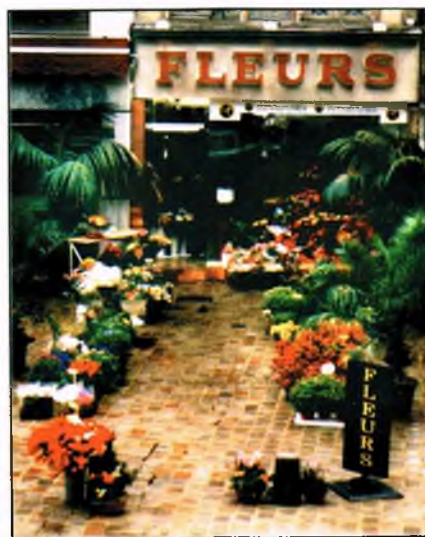
Chantal PLIEZ



Livraison à domicile  
Service INTERFLORA

52, place de la République  
51120 SEZANNE

Tél. : 03 26 80 54 51 - Fax : 03 26 80 52 08



# Créatif

**COIFFURE**

**Homme Femme  
Enfant**

8, Place de la République  
51120 SEZANNE

Tél. 03 26 80 48 55



Ventes et réparations scooter et moto toutes marques  
44-46, rue Notre-Dame - 51120 SEZANNE

Tél. 03 26 80 27 27 - Fax. 03 26 80 27 28

# SEZANN' EVAS ON

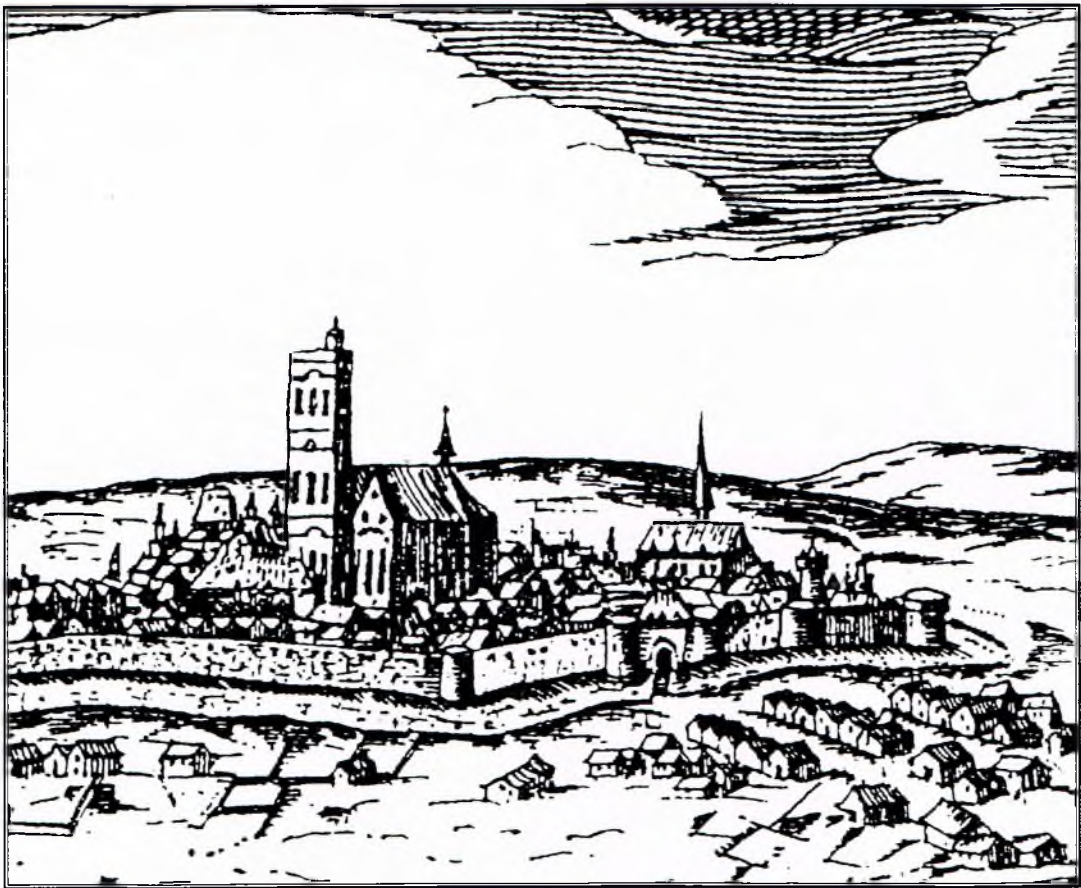
Votre espace voyages



2, place de la République - 51120 SEZANNE  
Tél: 03 26 42 75 36 - Fax: 03 26 80 72 35



*Du*  
**Pays**  
**Sézannais**



CEPS



# Éditorial

*L*e Centre d'Etudes du Pays Sézannais (C.E.P.S.) s'est donné pour tâche la recherche de moyens propres à mettre en valeur les richesses humaines et physiques, passées, présentes et futures de la région. Cette publication constitue un de ces moyens. Au delà de la diffusion des savoirs elle suscite et encourage les créations nouvelles. Ceci dans tous les domaines de la connaissance, des sciences humaines aux sciences dures, de l'art à la production matérielle. La seule limite est de nature spatiale puisque la Revue veut se faire l'écho des réalisations culturelles abordant des sujets locaux ou émanant de personnalités ayant des attaches locales. Concrètement, la zone d'intervention comprend le canton de Sézanne et les cantons limitrophes (Anglure, Esternay, Fère Champenoise, Montmirail, Montmort). Cadre théorique que la Revue entend dépasser en substituant une bonne dose d'affectivité aux froides barrières administratives et politiques. Nous vivons en effet le même "pays", tous ensemble.

Une des caractéristiques de l'Association, aux côtés de l'indépendance, du respect, de la liberté accordés à chacun, est la diversité. Reportons-nous pour nous en convaincre au sommaire pour ainsi identifier et en même temps remercier et féliciter toutes celles et tous ceux qui ont participé à ce travail. Sans équivoque, ces personnes témoignent du sérieux, de la compétence et de l'intérêt individuel qu'elles portent à la promotion de notre région.

Qu'il me soit permis enfin d'appeler à rejoindre nos rangs tout érudit ou non, capable et soucieux d'apporter, d'extraire ou de formaliser la connaissance sur notre beau pays sézannais. Notre souhait le plus cher serait que vous tous, amis lecteurs, vous trouviez au long de ces pages autant de plaisir que leur élaboration nous en a procuré à nous même.

*René Guyot*

# Du Pays Sézannais

Publication du Centre d'Études du Pays Sézannais (C.E.P.S.)



- **Histoire** : *Le Pays Sézannais, un bref regard historique*  
par René Guyot ..... Page 6



- **Patrimoine** : *L'église Saint-Rémi d'Allemant*  
par Jean-Pierre Ravaux ..... Page 18



- **Géologie** : *Présentation de la géologie du Sud-Ouest marnais*  
par Roger Henry ..... Page 24



- **Patois** : *La Maraude*  
par Jacques Ollivier ..... Page 29



- **Archéologie** : *Les nécropoles proto-historiques à enclos des plaines crayeuses du Sud-Ouest marnais*  
par Gérald Leblanc ..... Page 30

- **Entreprise** : *ATS, parcours dynamique dans la sphère de la haute technologie*

par Annette Prévost ..... Page 48



- **Portrait** : *Louis Harlet, héros de l'épopée napoléonienne*

par René Bourgoïn ..... Page 52



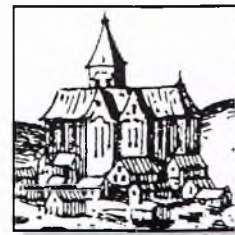
- **Histoire** : *Écrire l'histoire de sa commune. Le Vézier*

par Jean-Marie Vivenot ..... Page 58



- **Auteurs** : *Auboin de Sézanne*

par Danielle Quérueil ..... Page 60



## Du Pays Sézannais - N° 1 juin 1999

Publication du Centre d'Études du Pays Sézannais

**Directeur de la publication, rédacteur en chef** : René Guyot

**Secrétaire de rédaction, mise en pages** : Viviane Arnoux

**Ont participé à ce numéro** : Jean-Claude Benson, René Bourgoïn, Alain Carut, Emeric Delong, Lionel Denhez, Vincent Desbrosse, Marcel Ferreira, François Gaspar, René Guyot, Roger Henry, Gérard Leblanc, Jean Maclin, Monique Marquet, Paul Marquet, Jacques Ollivier, Annette Prévost, Danielle Quérueil, Jean-Pierre Ravaux, Jean-Pierre Radzieta, Anaël Topenot, Jean-Marie Vivenot.

**Direction artistique** : Jean-Claude Arnoux

**Contacts (courrier des lecteurs, publicité, rédaction)** :

CENTRE D'ÉTUDES DU PAYS SÉZANNAIS, 11, Place de la Mairie, 51120 Péas. Tél. : 03 26 81 41 58

N° ISSN : en cours

**Imprimé par** : Imprimerie Lemaire, Sézanne



# Le Pays Sézannais : bref regard historique

Par René Guyot

**Nous foulons la même terre qu'autrefois un peuple celtique : les Tricasses.**

Les limites des futures structures administratives et religieuses se dessinent dès le début du premier siècle avant J.C.. Elles ont pour fondements dans notre région les aires d'existence des quelques peuples établis là depuis la plus haute antiquité (voir l'article de Gérard Leblanc dans ce présent numéro).

Au Nord de notre espace vivent les Rèmes dont la cité la plus importante portera le nom romanesque de Durocorturum (Reims). Leurs voisins à l'ouest sont les Suessions et au sud-est les Catalaunes. Ce sont des peuples d'origine germanique qui constitueront avec d'autres la première grande province romaine de la Gaule Belgique.

En deçà de cette "frontière", se trouvent les Tricasses occupant les deux-tiers nord de l'Aube actuelle ainsi que notre Sud-Ouest marnais. Ils ont pour capitale Augustobona (Troyes). Avec la presque totalité de la Gaule centrale, jusqu'à la Bretagne, ils forment la Gaule celtique. Les historiens signalent la présence des Tricasses en tant que peuple dès avant la conquête de César; et soulignent leur spécificité dans le fait que, contrairement aux Rèmes, Catalaunes et Suessions par exemple, ils ne disposent pas leurs tombes selon une orientation fixe <sup>(1)</sup>.

Par ailleurs, on les reconnaît <sup>(2)</sup> à leurs colliers rigides de bronze (torques) ornés de motifs se répétant par groupes de trois (les femmes se parent aussi de torques à tampons). Les fouilles ayant mis à jour ces torques tricasses montrent une partie de limite nord passant par Fère Champenoise, Morains, Coligny, Mont-Aimé, Villeseneux

Plus au sud encore habitent, à l'est les Lingons (Langres) et à l'ouest les Senons (Sens).

Sur la base de ces considérations objectives, les romains organisent des tracés administratifs que nous devons évidemment qualifier de cohérents. Les peuples du nord de la Gaule ayant des us proches (Rèmes, Suessions, Catalaunes....) constituent la "Seconde Belgique".

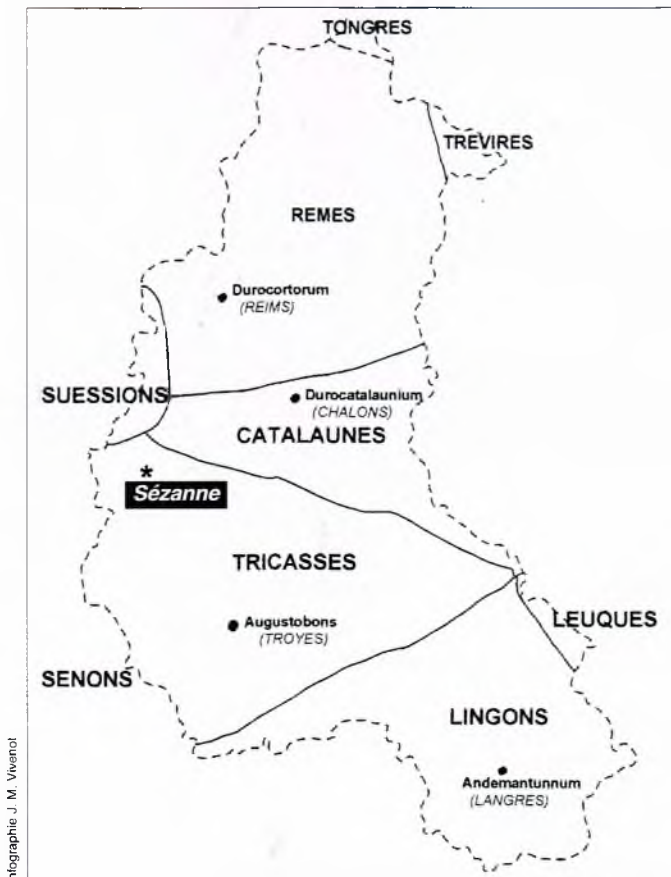


Fig. 1 : Carte 1 - Répartition géographique des peuples gaulois

A l'est, les Trévires (Augusta : Trèves) avec les Leuques (Tullum : Toul) forment la "Première Belgique". Le peuplement Tricasse offre les contours nord de la "Quatrième Lyonnaise"; celle-ci s'appuyant à l'est, sur la "Première Lyonnaise".

C'est la défaite de Syagrius qui marque la fin du pouvoir romain en Gaule, au profit des lignées barbares germaniques.

Cependant, la structuration territoriale sous le risque d'un démantèlement éventuel demeure sous-jacente mais réelle dans le découpage de l'organisation catholique.



Fig. 2 : Carte 2 - Administration romaine et Gaule tricasse



Fig. 3,4,5 : Les torques sont des colliers rigides en métal. Les motifs de décoration très variés permettent aux archéologues de les dater.

(1) MICHEL BUR - Histoire de la Champagne - Privat - 1988 - page 55

(2) ANDRE BRISSON - Limites septentrionales des Tricasses - Mémoires de la S.A.C.S.A.M. - Tome LXXV - année 1960 - Pages 26 à 30

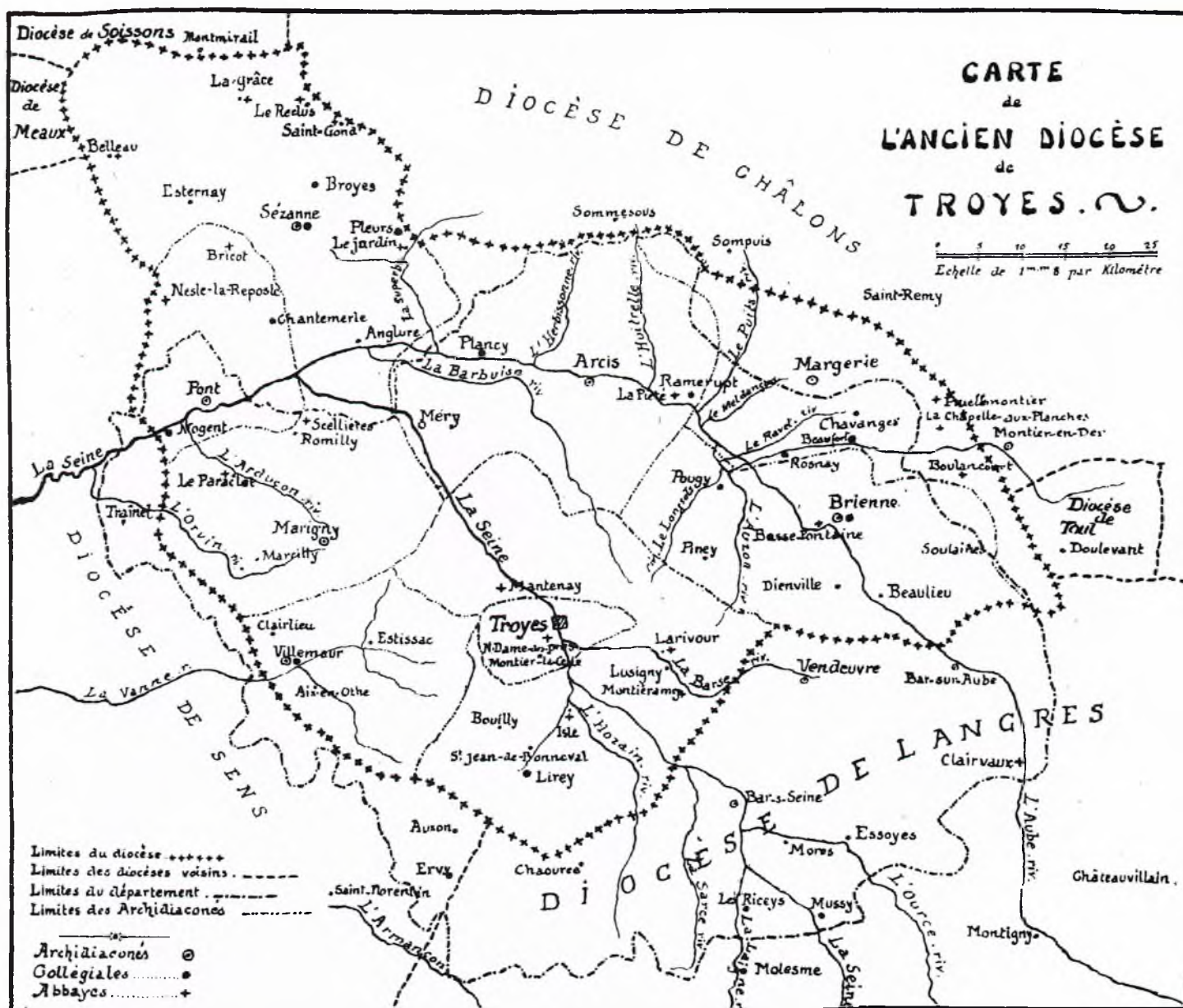


Fig. 6 : Carte 3 - Ancien diocèse de Troyes avant la Révolution<sup>(3)</sup>

**Avec l'implantation réussie du catholicisme, la hiérarchie ecclésiastique "hérite" des divisions géographiques de l'Empire romain.**

A l'époque franque, faisant autrefois partie du territoire gaulois des Tricasses, la région de Sézanne appartient au diocèse de Troyes; lui-même constituant avec, entre autres, les diocèses d'Auxerre, de Meaux, de Paris... l'archevêché de Sens.

Cet archevêché se moule exactement dans le découpage administratif romain de la "Quatrième Lyonnaise". La "Première Lyonnaise" quant à elle délimite l'archevêché de Dijon, auquel appartient l'immense diocèse de Langres.

Au nord, l'archevêché de Reims, installé sur la "Seconde Belgique" romaine, englobe les diocèses de Châlons, de Soissons, de Senlis, de Noyon, de Cambrai, de Laon...

La division du territoire Tricasse en "pagi" (pays) donne naissance à l'Arcesais, du pagus Arciacensis (Arcis-sur-Aube); au Brenois, du pagus Breonensis (Brienne); au Morvois <sup>(4)</sup>, du pagus Mauripensis ou Morivensis (Pont-sur-Seine, Anglure), au pagus Cupdensis mentionné en 937 sous le nom de pagus Covedensis (Queudes)...<sup>(5)</sup>. Les limites de ce dernier pagus se sont maintenues intactes jusqu'à la Révolution, dans l'ensemble constitué par l'archidiaconé de Sézanne.

Les luttes d'influence des pouvoirs féodaux (partage du royaume de France à la mort de Charlemagne (814), formation des comtés et duchés rivaux, affaiblissement extrême du domaine royal (987...), ne remettent pas en cause ces anciennes délimitations territoriales.

## **La Champagne historique, à sa maturité, était fort éloignée de la Champagne administrative d'aujourd'hui. Elle tenait son unité à de judicieuses liaisons au sein des familles féodales les plus influentes.**

Les comtés sont créés en réaction aux invasions qui se produisent entre 800 et 950. Ils correspondent en fait à un renforcement de l'autonomie octroyée aux lieux décentralisés de défense. L'insécurité locale, par ailleurs, rend les seigneurs maîtres des terres qu'ils sont chargés d'administrer.

Les comtes deviennent si puissants qu'ils en arrivent à menacer l'existence même du pouvoir central. Rappelons à ce titre qu'en 923, Herbert II de Vermandois (Picardie) fait enfermer jusqu'à sa mort le roi Charles le Simple.

C'est justement cet Herbert II que nous trouvons à la source du comté de Champagne. Il acquiert, grâce à son mariage, le comté de Meaux. Ses deux premiers fils se nomment Albert, Comte de Vermandois, et Robert, Comte de Meaux et de Troyes. Le troisième, Herbert dit le Vieux, Comte d'Omois (Château Thierry) épouse la veuve de feu Charles le Simple et obtient Vitry et le Perthois.

Les possessions d'Herbert II sont partagées entre ses descendants. Herbert dit le Jeune reçoit Vertus, Epernay, le Perthois et le Comté de Chalons. Eudes I recueille le Comté de Reims et Château Thierry. Le père d'Eudes I est lui-même Comte de Tours, de Blois, de Chartres et de Chateaudun. De surcroît, le Provinois lui revient de par sa mère. Eudes II, de la maison de Blois, fils du précédent, aux possessions de son père ajoute en 1022 celles de son cousin Etienne, fils d'Herbert le Jeune, ainsi que les Comtés de Troyes et Meaux. On l'appelle Eudes le Champenois.

(3) CHANOINE A. PREVOST - *Le diocèse de Troyes - Histoire et Documents - 1923. Imprimerie de l'Union Typographique - Domois par Dijon - Tome 1 - Page Introductive.*

(4) MAURICE HOLLANDE - *Sur les routes de Champagne - Editions Michaud - Reims - 1959 - page 364*

(5) AUGUSTE LONGNON - *Dictionnaire topographique du département de la Marne - Paris Imprimerie Nationale 1841- Introduction page 28*

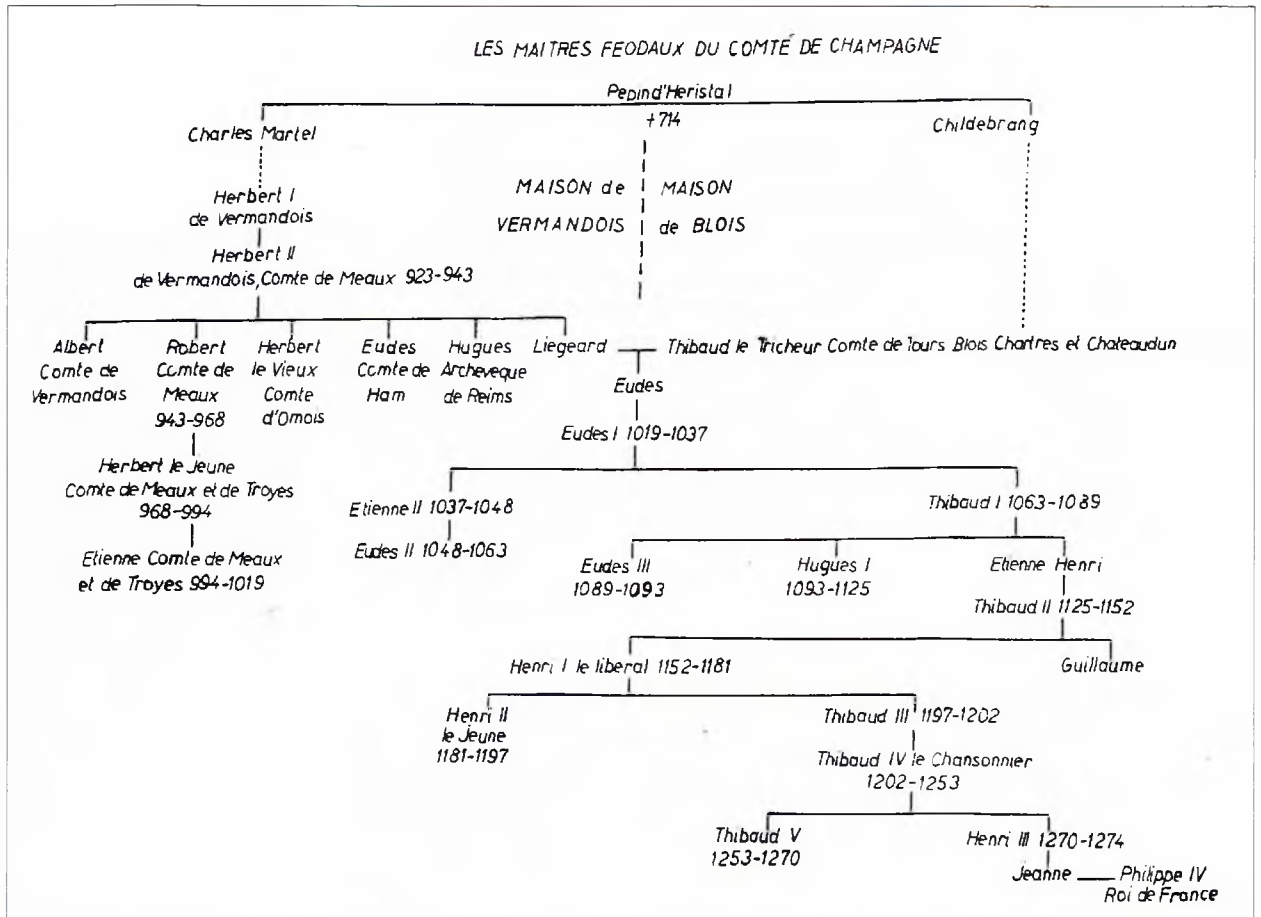


Fig. 7 : Généalogie des comtes de Champagne

En raison des constants affrontements avec les rois de France, avec l'Empereur Conrad II et les évêques du nord, de la part des deux générations suivantes de la maison de Blois, la partie septentrionale du domaine finit pas tomber largement sous la domination du royaume de France; celui-ci s'appliquant à constituer une position forte aux environs de Soissons, Reims et Châlons.

Au contraire, le mariage en deuxièmes nocces de Thibaud I avec Adèle de Bar permet l'annexion du Comté de Bar sur Aube.

Thibaud I entre dans l'ordre du Temple et choisit pour successeur Thibaud II. Celui-ci abandonne le titre de Comte de Champagne pour ne plus employer que celui de Comte de Blois. Son action se révèle très profitable dans la sphère du commerce. Provins devient un foirail recherché dès avant 1137<sup>(6)</sup>. Cette ville n'est toutefois qu'un des points importants d'échange international avec Lagny et Sézanne<sup>(7)</sup>, Troyes et Bar sur Aube.

Le fils du précédent, Henri I le Libéral, fait composer les premiers écrits administratifs de la Champagne : les "Feoda Campanie", répertoriant les 26 châtelainies-prévôtés champenoises qu'il reçoit comme part d'héritage. Sa propriété, dans cet ensemble, n'est pas homogène : le roi y possède Meaux, Provins, Sézanne, Lachy et Château Thierry; les chefs ecclésiastiques de Reims, Sens, Langres, Châlons possèdent aussi quelques fiefs.

(6) MICHEL BUR - Histoire de la Champagne - Privat 1988 - page 125.

(7) SEZANNE en tant que centre commercial existe avec certitude avant 1119 car, en cette année, le Comte Thibaud I et sa mère Adèle (cf Archives de la Côte d'Or) confèrent à l'abbaye de Molesme le revenu de la foire de Sézanne pour le vestiaire des pauvres moines; peut-être ceux de Péas selon l'avis de l'Abbé Millard (voir Histoire de Sézanne- tome 1 - page 63). Ainsi le transfert de la foire de la St Nicolas de Rebais à Sézanne est antérieur à cette date.

Thibaud III, le fils cadet prend la suite en 1197 et s'unit à Blanche de Navarre, avant de mourir en 1201. Son épouse gouverne alors au nom de son fils Thibaud IV, né posthume. En 1234, le Comte hérite du royaume de Navarre, mais perd les comtés de Blois, Chartres, Sancerre, Chateaudun au profit de son oncle Henri II, roi de Jérusalem. Il a 2 enfants qui suivent.

Henri III succède tôt à son frère Thibaud V et meurt en 1274. Sa fille Jeanne, par son mariage avec Philippe le Bel en 1294, amorce le processus de rattachement du Comté de Champagne à la couronne, rattachement définitif en 1361 sous le roi Jean le Bon.

Sous les derniers comtes de Champagne, il y avait dans le Pays sézannais 5 châteaux comtaux, ou châtelainies. Aux premiers rangs, de par l'étendue et l'importance de leurs ressorts, indiquons la châtelainie de Sézanne, et pour mémoire celle de Vertus. Viennent ensuite Lachy, Mont-Aimé (considérées comme des annexes respectivement de Sézanne et Vertus) et Chantemerle.

## Des seigneuries locales, parfois puissantes, comme celle de Broyes, quadrillent le secteur.

Au sein de cette mouvante zone champenoise se tissent des liens de sujétion non moins mouvants. A travers des cessions de fiefs, les comtes délèguent tout ou partie de leurs prérogatives, en contrepartie d'une promesse d'hommage et de fidélité. Grâce à ce système en cascade, on s'assure à la fois l'aide des plus forts et des plus faibles. Le seigneur qui cède la terre est le suzerain, celui qui la reçoit le vassal. Nous assistons donc au cours de la période féodale à un éparpillement des autorités politiques. Les seigneuries locales se comportent comme des entités autonomes, et, comme les comtés, deviennent héréditaires. De ce fait, on comprend la volatilité des frontières et des alliances, le mouvement de décomposition et recomposition des fiefs au gré des successions et des mariages. Cependant, la seigneurie locale dans tous les domaines de la vie économique et sociale en réfère à son suzerain temporel (comté) et à son suzerain religieux (l'évêque). Ainsi toute donation de terres avec ses droits associés, par exemple pour la fondation ou l'enrichissement d'un monastère, reçoit l'assentiment écrit du suzerain et celui du responsable ecclésiastique du lieu. Souvent, dans ce cas, le pape lui-même confirme l'acte.

Parmi les fiefs qui relèvent de châtelainies du pays sézannais, certains disposent d'une position élevée dans la hiérarchie. Si bien que, au début du XIII<sup>ème</sup> siècle leur détenteurs portent le titre de "sire" (seigneur), en latin "dominus" et leurs épouses sont des "dames" (domina). Ce sont exclusivement ces seigneurs dont il va être question.

En 813, le comte de Meaux, qui possède à l'époque une partie de notre pays sézannais, fait donation au monastère de Saint Martin de Tours, de villages et métairies dans la villa de "Brias", (Broyes) dans les vicairies de Queudes et de Broussy. Au IX<sup>ème</sup> siècle, on confirme que Sézanne fait partie du pagus Meldicus<sup>(8)</sup>, comté de Meaux.



Photographie René Guyot

Fig. 8 : Le blason de la maison de Broyes tel qu'il figure sur une boiserie en l'église de Péas

(8) AUGUSTE LONGNON - Atlas historique de la France. Page 113.

Car en 937 exactement, Hugues le Grand, fils de Robert de France, père de Hugues I Capet, offre à son abbaye de Saint-Martin de Tours, ses alleux de Lachy et Sézanne<sup>(9)</sup>. Ces deux localités vont par la suite constituer pendant quelques temps un ensemble géographique stable.

En 1050, l'abbaye Saint-Martin de Tours est dépossédée de ses terres: Broyes et la donation de 813 appartiennent alors en grande partie aux seigneurs de Broyes. Lachy et Sézanne redeviennent propriété des comtes de Blois et de Meaux<sup>(10)</sup>, situation que nous retrouvons en 1119 (cf note 7). Mais entre ces périodes, il semble que les seigneurs de Broyes s'en rendent provisoirement possesseurs. C'est en effet Hugues Bardoul de Broyes qui confirme en 1085 le don de Saint Julien de Sézanne à l'abbaye de Cluny<sup>(11)</sup>, primitivement réalisé par le comte Etienne-Henri en 1081<sup>(12)</sup>.

La seigneurie de Broyes se disloque ensuite progressivement. Notons par exemple que vers 1500, par détachement de la seigneurie-mère, se forme la seigneurie de Mondement composée du terroir précédent (recevant le château), d'Allemant, de Saint Loup, de Saint Servais et de Linthelles (auquel lieu s'élève une maison seigneuriale).

Faute de place et pour respecter l'objet de notre propos, nous ne ferons qu'évoquer les autres seigneuries les plus importantes du comté de Champagne en Pays sézannais. Nous les citerons accompagnées de leur première mention.

- Anglure : domusfortis à "Engleure" (1249-1252)
- Pleurs : castro (1082) à "Plaistrum" (1052) avec ses arrière-fiefs par exemple le Clos de Courcelles (1682)
- Montmirail : "castellum quod dicitur Mons Mirellus" (1125)
- Montmort : le "chastel de Momorembrie" (1375) à "Mons Maurus" (1042)
- Saint-Just: "fortericia" (1211) à "Sanctus Justus" (1128)

Des sites de moindre envergure à Baudement, Baye, Bergères les Vertus (Mont-Aimé), Clesles, Courjeonnet (Chastillon), Esclavolles-Lurey, Esternay, Faux-Fresnay, Gaye, Moeurs-Verdey, Mondement, Saint-Quentin le Verger, Saron sur Aube, possèdent ou ont possédé des fortifications médiévales, donc parfois probablement des seigneuries.



(9) Recueil des historiens des Gaules - tome IX - pages 720 et 721

(10) ABBE MILLARD - Histoire de Sézanne - 1897 C.E.C. Tome 1 - Page 36

(11) ANDRE DU CHESNE - Histoire généalogique de la maison de Broyes - 1631 - Preuves - Page 9

(12) Archives Marne - 34 H2 1

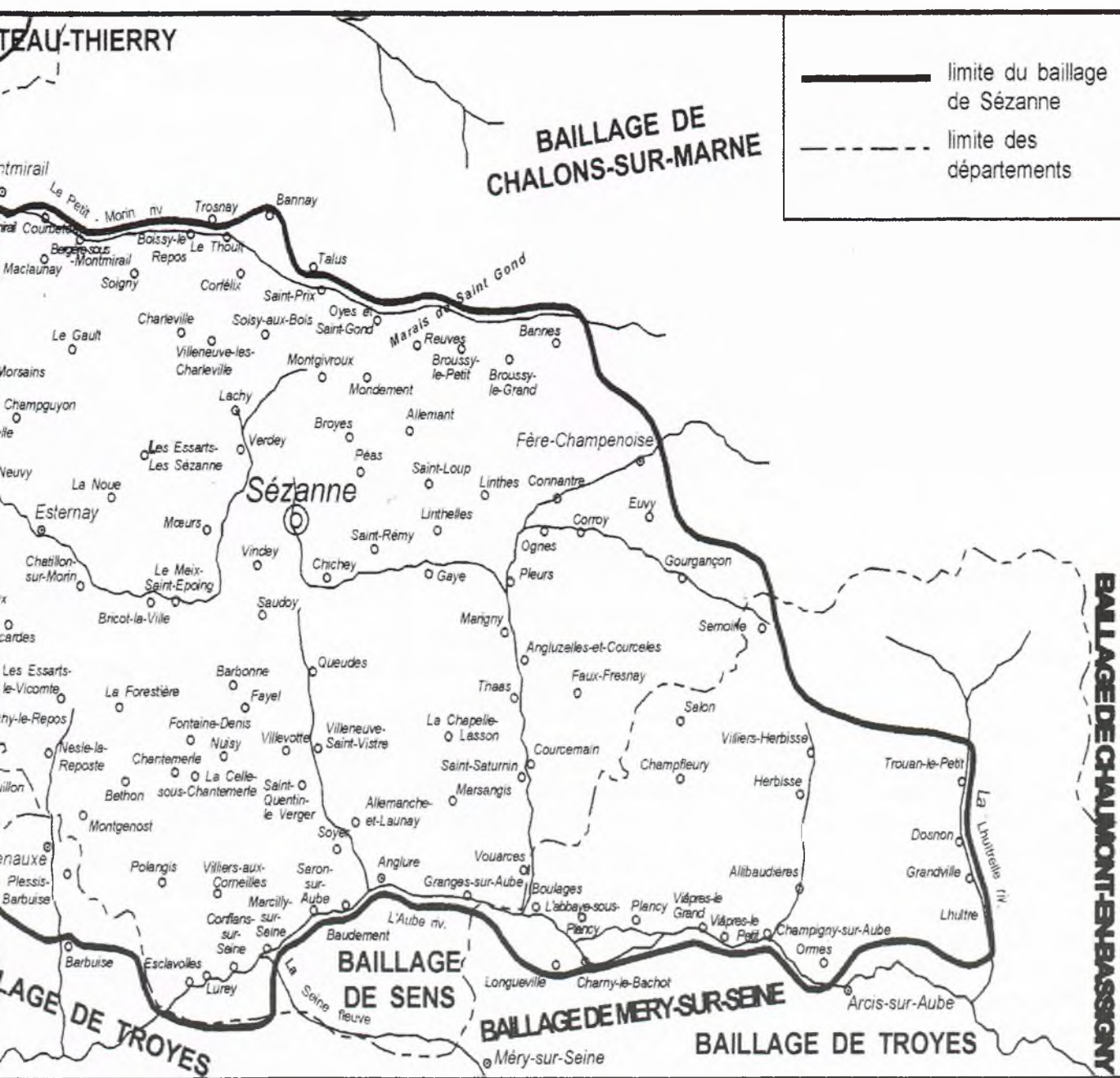


Fig. 9 : Carte 4 - Le bailliage de Sézanne <sup>(13)</sup>

## Sous les progrès de l'autorité royale, nos châtel- lenies locales disparaissent une à une.

L'extension vers la Lorraine du royaume de France a eu des répercussions sur la configuration postérieure de notre aire géographique. En 1335, le souverain Philippe VI organise un échange avec sa vassale Marguerite de Plancy, femme de Jean de Joinville, qui possède la châtelainie convoitée de Vaucouleurs. En retour, Marguerite reçoit le territoire de Méry-sur-Seine, proche de son foyer ancestral, et pour que l'échange soit à peu près équitable, également la terre de Lachy.

(13) Gustave LAURENT-Cahier des doléances des baillages de Sézanne et Chatillon sur Marne- 1911-Introduction



A cette époque, la branche d'Orléans entre en scène. On octroie à la reine Jeanne d'Evreux, veuve de Charles le Bel, la châtelanie de Sézanne et Chantemerle à titre de douaire. En 1371, Philippe de Valois, duc d'Orléans, en prend possession. A sa mort, quatre années plus tard, ses biens restent à sa veuve (qui n'est autre que la fille de Jeanne d'Evreux), laquelle décède en 1392.

Valentine Visconti, à qui appartient la châtelanie du Mont-Aimé, épouse Louis de Valois, qui recueille aussi en 1392 les châtelanies de Sézanne et de Chantemerle. Le roi Louis XII, fils du duc Charles d'Orléans, réunit ces domaines à la couronne en 1498.

### Dans le même esprit, on crée les élections et les généralités. Elles sont chargées des affaires financières.

Une nouvelle division territoriale est opérée en 1355 alors que les membres des Etats-Généraux s'avisent de s'occuper des deniers publics. A cette fin sont nommés des commissaires, de même que des sous-commissaires, chargés d'organiser la levée et l'emploi des contributions. Puisqu'ils sont élus, (choisis plus exactement), ces personnages sont placés à la tête d'"élections". Et un regroupement d'élections compose une "généralité".

La majeure partie des localités de l'actuel pays sézannais intègre la généralité de Châlons sur Marne, laquelle chapeaute en 1557 les élections de Bar sur Aube, Beaufort, Châlons, Langres, Laon, Reims, Rethel, Sézanne et Troyes. En marge de ces élections principales ont existé pour des durées limitées et pour des raisons spécifiques des élections secondaires, dont celles de Vertus et Ville-nauxe.

### La Révolution instaure les districts. Celui de Sézanne appartient au département de Châlons.

Dans les tous premiers mois de la Révolution française, par un décret du 11 novembre 1789, l'Assemblée Nationale procède à la définition de nouvelles circonscriptions ayant toutes à peu près la même dimension. Elles prennent à quelques exceptions près le nom d'un cours d'eau les traversant. Inscrits dans l'ancienne généralité de Châlons, les quatre "départements" qui en sont issus ne sont amputés ou complétés par des territoires voisins que de façon très marginale. Notre secteur gagne Janvilliers, L'Echelle, Montmirail et Vauchamps, mais perd la Celle, Montdauphin, Montenils et Monto-





Fig. 10 : Carte 5 - Le département de la Marne <sup>(14)</sup>

livet. Le 30 décembre suivant, les députés arrêtent la division du département de Châlons en six districts, dont celui de Sézanne.

Enfin, ultime découpage, le 16 mars 1790 est inaugurée la naissance des cantons. Le district de Sézanne en compte primitivement douze, à savoir : les cantons d'Anglure, de Barbonne, de Baye, de Broyes, de Courgivaux, d'Esternay, de Fère Champenoise, de Marcilly-sur Seine, de Montmirail, de Pleurs, de Saint-Just, de Sézanne, composés respectivement de 8,10,13,13,9,11,15,8,12,14,6,8 municipalités.

(14) M. CALMETTE - Histoire des villes, bourgs et villages remarquables de la Marne - 1850 - page 113 .

Presque 8 années plus tard, la Marne recueille un soixante quatorzième canton arraché au département de l'Aisne : celui d'Orbais composé de 8 communes. Cette décision marque le commencement d'une réorganisation qui réduit à cinq le nombre des arrondissements dans notre département. Le 17 février 1800 est édictée la loi, par laquelle l'arrondissement d'Épernay comprend désormais le territoire de l'ancien district de Sézanne. De la même manière, le nombre de cantons de la Marne passe à 32. Disparaissent ceux de Barbonne, Broys, Courgivaux, Marcilly-sur-Seine, Pleurs et Saint-Just.

Les républiques successives jusqu'à nos jours adoptent la configuration ainsi déterminée par les aménageurs de la période révolutionnaire et napoléonienne.

L'ancienneté de la carte 5 se remarque à ce que son réalisateur, en indiquant les cantons défaits, les vieux lieux monastiques, les bailliages d'autrefois, semble être tout imprégné de cette fin de siècle.

## Un pseudo espace économique ... en S.O.M.\*

S'interrogeant sur la grande crise de 1929, un anglais du nom de John Maynard Keynes élabore le credo des décennies qui vont suivre la seconde guerre mondiale et produire les fameuses "trente glorieuses". Celui d'un libéralisme interventionniste que toutes les nations occidentales vont revendiquer. Le fondement repose sur la maîtrise collective consciente du développement économique. La phase de reconstruction de l'après-guerre bénéficie naturellement de cette orientation à travers les planifications des organismes internationaux naissants et les planifications nationales. Le vent de la planification va souffler jusqu'à l'installation du néolibéralisme, jusqu'à la fin de l'ère de prospérité, c'est-à-dire jusqu'à la fin des années 70.

Tout au long de cette période faste, les priorités sont données alternativement aux diverses branches d'activité censées impulser le développement économique. Des priorités également touchent l'aménagement du territoire par lesquelles certaines zones géographiques doivent être privilégiées. Signalons seulement celles de la Région Parisienne (englobant la Seine et Marne), de la Haute Seine, de la Zone d'appui Nord-Champenoise (Z.A.N.C.). C'est dans ce contexte de remodelage à des fins économiques que, par exemple, le tracé de la liaison Paris-Metz a été torturé pour que l'axe nouveau desserve deux grandes villes du département, au détriment illogiquement de notre RN4, et malgré les protestations du Préfet Paul Emile Vié..

\* Sud-Ouest Marnais

Cette période d'expansion donne raison d'existence à un

grand nombre d'organismes fournissant des informations (intéressantes toutefois) et des directives en matière de croissance pour les cantons du sézannais. La définition qu'ils adoptent de notre territoire est malheureusement une définition à contrario. Faute d'homogénéité et exclu de certaines priorités, notre territoire est qualifié de manière résiduelle, par défaut. Il devient un espace sans âme, sans caractère, seulement positionné sur la carte par des coordonnées géographiques : au sud et à l'ouest de la Marne.

Sur la lancée d'études diverses que nous relevions à l'instant, certaines structures locales se sont constituées (telle l'A.D.E.S.O.M.) en vue de promouvoir l'industrialisation du "Sud-Ouest Marnais". C'était en 1973, et les données sociétales étaient déjà en basculement. L'industrialisation ne se décrétait plus, le temps avait rendu obsolètes et inutiles certaines instances... et le Sud-Ouest Marnais pouvait retrouver sans bavardage, certes dans la morosité générale, le développement modeste mais incontestable que nous lui connaissons aujourd'hui.

## Pour et avec le Pays Sézannais

Lors de la réunion informelle (en 1996) en vue de la création d'une association culturelle locale se voulant héritière et continuatrice des anciennes "sociétés savantes", les personnes présentes se sont ralliées aux arguments avancés par un diplômé de l'I.A.T.E.U.R. proposant de dénommer "Pays Sézannais" notre micro-région. La discussion a porté sur la présence d'hypothétiques facteurs de cohésion économiques et humains, sur l'identité historique, sur d'éventuelles complémentarités, sur des questions de sémantique et de mode, mettant en exergue la notion de "pays" plutôt que toute autre. "Le Pays Sézannais" donc, expression déjà employée autrefois (15) et recouvrant approximativement l'aire du S.O.M (Sud-Ouest Marnais) s'est doté d'une équipe supplémentaire de curieux et de volontaires regroupés au sein du Centre d'Etude du Pays Sézannais .

(15) A. GUILLEMOT a écrit *Malheurs du pays sézannais sous la ligue* publié en 1897

# L'église Saint-Rémi d'Allemant

Par Jean-Pierre  
Ravaux

On a émis plusieurs hypothèses sur l'origine du nom du village; la plus probable est celle qui le fait dériver du

nom du peuple germanique des Alamans, dont une colonie aurait été installée ici, au IV<sup>e</sup> ou au V<sup>e</sup> siècle, comme cela se produisit en d'autres lieux. Dans le département de la Marne, on peut ainsi citer les villages d'Allemanche, Auménancourt (Alamans), Bourgogne (Burgondes), Gueux (Goths), Sermiers (Sarmates), Villers-Franqueux (Francs).

Le village apparaît dans l'histoire en 813, date à laquelle il fut donné à l'abbaye de Saint-Martin de Tours par Hélingaud comte de Meaux.

Il se trouvait alors dans le diocèse de Troyes, et le resta jusqu'à la Révolution.

Au XII<sup>e</sup> siècle, Allemant faisait partie du domaine des seigneurs de Broys, famille très puissante, qui lutta parfois contre les comtes de Champagne, et même contre le roi de France. Ses possessions s'étendaient sur toute la proche région, Sézanne compris, mais elle eut également des biens plus lointains : Baye, Montmorency

Beaufort (10), Châteauvillain (52), Pithiviers (45)... Elle chercha aussi à s'implanter à Vitry-en-Perthois et à La Ferté-sur-Aube !

Un prieuré fut fondé dans l'église d'Allemant par l'un des seigneurs



L'église Saint-Rémi d'Allemant : le chevet.

Photographie Paul Marquet

Photographie Jean-Pierre Ravaux





*Nef centrale de Saint-Rémi*

de Broyes, probablement au début du XII<sup>e</sup> siècle. Il dépendait de l'abbaye de Saint Gond qui se trouvait à Oyes. Cette abbaye bénédictine, fondée au VII<sup>e</sup> siècle par Saint Gond, neveu de Saint Wandrille, fut

réunie en 1342 à l'abbaye de Montier-la-Celle (10), avec tous ses biens. Le prieuré d'Allemant fut alors sécularisé, c'est-à-dire que le prieur ne fut plus obligatoirement un moine obligé de résider à Allemant.

L'église eut à souffrir de la Grande Guerre. Comme c'est le cas pour presque toutes les églises rurales, aucun texte ne nous renseigne sur la construction de l'église d'Allemant, et nous devons en examiner les



Photographie Jean-Pierre Fluyetux

pierres pour connaître son histoire.

Ce qu'il y a de plus ancien ici c'est un chapiteau roman, réutilisé au début du XVI<sup>e</sup> siècle dans l'abside. Il est orné de têtes humaines. C'est le dernier témoignage de l'église qui précéda celle que nous voyons aujourd'hui. Car l'église fut reconstruite, et elle le fut en plusieurs fois.

D'un édifice de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, ou du XIV<sup>e</sup>, il subsiste les

arcades, les piles de la nef et le côté sud de la croisée du transept.

La nef n'avait pas été prévue pour recevoir des voûtes; mais elle devait sans doute avoir des fenêtres hautes.

Les piles de la nef sont construites sur un plan rectangulaire, avec une demi-colonne à l'est et à l'ouest, pour recevoir les rouleaux des grandes arcades. Elles n'ont pas de bases et leurs chapiteaux ont été remplacés par un simple bandeau

Vierge à l'enfant. XV<sup>ème</sup> siècle.

mouluré, au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Les grandes arcades se composent de deux rouleaux rectangulaires, dont les angles sont creusés de petits cavets.

Il est bien visible que les supports octogonaux qui reçoivent actuellement les voûtes de la nef et des bas côtés ont été ajoutés postérieurement, ce qui prouve que, à l'origine, on avait prévu un simple plafond.

L'arc qui se trouve au sud de la croisée du transept, ainsi que ses sup-

ports qui ressemblent aux piles de la nef, datent de la même époque. La partie basse de la façade et le portail qui la perce furent construits en même temps que la nef.

Cette église fut profondément remaniée, et en grande partie reconstruite à partir de 1500 environ. L'ampleur des travaux laisse supposer qu'elle avait gravement souffert de la guerre de Cent Ans, soit directement, soit par manque d'entretien.



Photographie Paul Marquet

*Croisée d'ogives et trou de la cloche.*

On commença par voûter la nef et ses bas côtés. Des supports octogonaux furent appliqués contre les piles de la nef. Les murs extérieurs des collatéraux furent reconstruits, avec des fenêtres de style flamboyant, et reçurent des supports octogonaux, à l'intérieur, et des contre-forts à l'extérieur.

Puis on reconstruisit les parties orientales de l'église, en les agrandis-

sant. On fit une abside polygonale et un transept double, surmonté d'une très haute tour, qui donne à l'église d'Allemant sa silhouette caractéristique, et visible de loin, puisqu'elle est perchée en haut de la côte qui domine la plaine.

De grandes fenêtres ajoutent les murs. Leurs réseaux sont flamboyants. Celles de la travée du transept la plus proche de la nef ont des



Photographie Paul Marquet

*Rosace restaurée en 1982.  
Face est du transept sud.*





Chapiteau "le sourire d'Allemant"



Chapiteau à grappes de raisin.



Chapiteau roman à "Têtes grimaçantes" réemployé dans l'abside.

Photographies Paul Marquet

compositions curieuses, avec des mouchettes qui convergent vers l'ornement central.

A l'est du bras sud, le mur est percé par une rose, restaurée en 1982. Elle est dessinée autour d'une étoile à six branches. Elle sert de logo à l'association des Amis de nos églises, qui après avoir aidé aux reconstructions qui ont suivi la Grande Guerre, aide aujourd'hui les communes à financer les réparations des églises.

Trois des voûtes du transept ont des nervures supplémentaires. Celle qui se trouve sous la tour est percée d'un gros trou-de-cloche.

Dans le bras nord, on voit une monumentale piscine flamboyante, tout-à-fait remarquable : son arc en anse de panier est surmonté d'une accolade; dans l'espace triangulaire laissé entre ces arcs, il y a

une tête de Christ, dans un médaillon circulaire, dont le style annonce déjà la Renaissance.

Les deux monstres placés sur le dessus de l'accolade paraissent être des salamandres, ce qui indiquerait que cette

partie de l'édifice a été construite sous le règne du roi François 1<sup>er</sup> (1515-1547).

Les deux contreforts qui encadrent cette piscine, et celui qui surmonte le sommet de l'accolade, servent de supports à trois culots, qui servaient de supports à des statues, depuis longtemps disparues; les dais subsistent encore, très ajourés et finement décorés, mais privés de toute fonction. Leur décor est de style flamboyant, mais la partie inférieure de chacun d'eux est constituée par une coquille, ce qui indique l'approche de la Renaissance.



Photographie Paul Marquet

Buste reliquaire de Saint-Rémi.  
Sous la rosace, transept sud.

Dans le bras sud, se trouvent de curieux chapiteaux avec des fleurs de lys. Les cinq pans de l'abside sont percés par autant de fenêtres. La piscine, composée comme une fenêtre, est très sobre. Des moulures profondément creusées mettent en valeur ses arcs et ses piles. Une grande statue de la Vierge portant l'enfant Jésus date du XV<sup>e</sup> siècle. Ses longs cheveux, qui tombent sur ses épaules, portent une couronne aujourd'hui mutilée.

Sur plusieurs piles de la nef et du transept, subsistent les restes d'une litre funéraire. Avant la Révolution, lorsqu'un seigneur mourait, on traçait, à l'intérieur et à l'extérieur de l'église, une bande noire sur laquelle on peignait de place en place, son blason. Ceux qui se trouvent à Allemant sont peu lisibles et ne sont pas identifiés.

Dans le cimetière, se trouve un très gros socle de croix, avec un pupitre; il date du début du XVI<sup>e</sup> siècle.



Photographie Paul Marquet

*Piscine flamboyante et début renaissance.  
Transept nord.*



Photographie Paul Marquet

*Clef de Voûte ornée de fleurs de lys.*

# Présentation de la géologie du Sud-Ouest marnais

*Par Roger Henry*

A bien des égards notre petite région du Sud-Ouest marnais jouit d'une situation privilégiée. Cette affirmation est également vraie en ce qui concerne la géologie. En effet, située en partie sur les terrains de craie de la Champagne

l'attestent de nombreux vestiges de leurs civilisations.

Sézanne et sa région font partie du vaste ensemble que l'on a coutume d'appeler Bassin parisien mais dont les limites sont, en fait, les Vosges à l'est, le Morvan au sud, le Massif armoricain à l'ouest et les vieux terrains de l'Angleterre, à la latitude de Manchester, au nord !

Vaste ensemble d'abord recouvert par des mers, formées il y a 195 Millions d'années, qui ont successivement déposé, entre autres, les calcaires de Lorraine, de Caen, de Bath (Angleterre), les argiles de notre Champagne humide, ensuite nos craies de Champagne, de Picardie, des falaises de Douvres et de Hunstanton au nord d'Holbeach, sans oublier la craie de Maastricht ! Tout cet ensemble appartient à l'ère secondaire. Plus près de nous dans le temps, et dans l'espace, et rapportés à l'ère tertiaire, se sont formés le travertin de Sézanne <sup>(1)</sup> il y a 55 millions d'années puis nos sables à silex roulés... nos argiles de Larigot et de Lachy... notre meulière de Brie... les sables de Fontainebleau.

Penchons-nous sur ces "roches" qui nous entourent :

"La poussière que nous foulons aux pieds fut jadis vivante."



Photographie Roger Henry

1 : Travertin de Sézanne

sèche, en partie sur les terres lourdes et humides de la Brie, le contact se faisant par la Côte de l'Île de France, notre région présente une grande variété de terrains, donc de richesses naturelles, de cultures, de paysages souvent agréables. Nos ancêtres l'avaient remarqué, qui ont occupé notre région il y a fort longtemps ainsi que

2: calcite fibreuse



Photographie Jean-Claude Benson

Cette affirmation s'applique parfaitement à la craie. En effet la craie, qui s'est formée dans des mers relativement peu profondes, est constituée par l'accumulation répétée pendant des dizaines de millions d'années des enveloppes calcaires d'une multitude d'individus microscopiques appartenant

au règne végétal et au règne animal. Seul le microscope électronique à balayage, avec des grossissements atteignant 10 000 fois permet l'étude intime du matériau. La craie nous livre en consolation quelques fossiles tels les rostres de bélemnites<sup>(3)</sup> (qui appartenaient à des sortes de seiches),

des coquilles d'huîtres, des oursins, avec leur test, ou silicifiés en moules internes. Quant aux marcassites<sup>(4)</sup>, ces rognons de sulfure de fer, elles se sont formées par accumulation de sels minéraux au sein même de la craie et ne sont nullement des météorites ou autres "pierres de lune ou de tonnerre".



Photographie Jean-Claude Benson

3: Rostres de bélemnites.

Notre célèbre travertin de Sézanne, quant à lui, (début de l'ère tertiaire pour notre région) est une formation d'eau douce. Dans une dépression débouchait une rivière qui avait parcouru (peut-être souterrainement) le plateau de craie. Ses eaux, riches en calcaire, ont pétrifié tous les organismes qu'elles baignaient : tiges, feuilles, insectes, vertébrés. Le climat, à cette époque, était tempéré-chaud et les empreintes retrouvées ont permis de recenser plus de 80 espèces végétales : lichens, fougères, aulne, bouleau, lierre, noyer, vigne, laurier, magnolia, une violette...

Nos "sables à lapins", quelquefois riches en galets de

silex, se sont déposés dans les estuaires de fleuves puissants dévalant de notre Morvan actuel.

Nos argiles grises, argiles plastiques, recherchées par l'industrie, ont la même origine. Elles se sont déposées en milieu calme et forment des lentilles alternant avec des sables.

Elles sont surmontées par des marnes vertes et des calcaires dont les assises se terminent parfois par un banc de calcite fibreuse<sup>(2)</sup> d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Lorsqu'elle est fragmentée cette calcite peut, à cause de son aspect faire penser - à tort - à du bois pétrifié.

Ce sont les argiles à meulrières qui constituent la surface

de notre plateau de Brie champenoise. Par leur imperméabilité elles sont responsables des "pâtis" marécageux des "Limonières" de Sézanne et de Vindey; elles portent nos forêts de la Traconne, du Gault, de Montmort. Ces argiles dont les meulrières silicifiées sont préjudiciables aux outils agricoles sont fort heureusement recouvertes par endroits par de riches limons.

Tels sont, rapidement présentés, les terrains qui constituent nos sols. Mais on ne saurait terminer cette brève étude sans parler un peu d'hydrographie. C'est en effet la géologie, qui, par le jeu des phénomènes de capture, explique la faiblesse du courant du Petit Morin, lequel, étalant ses eaux, a donné naissance aux Marais de Saint-Gond, producteurs de tourbe mais également riches par leur faune et leur flore. Et n'oublions pas notre ruisseau des Auges, certes aménagé par l'homme pour le plus grand bien de Sézanne, à l'époque, mais qui avait bel et bien et tout seul creusé sa vallée. Mais ceci est une autre histoire.



Photographie Jean-Claude Banson

4: marcssite

# 13' ORIGINAL

COIFFURE

Homme Femme Enfant

du mardi au samedi - journée continue le samedi

13, rue Léon-Jolly  
51120 Sézanne



Tél. 03 26 80 63 00



**GÉRARD CHARPENTIER**  
PÂTISSIER - CONFISEUR - GLACIER

72, Place de la République

51120 SÉZANNE

(Face à la tour de l'église)

Tél. 03.26.80.60.27

Siret 330 977 034 00017

Boutique

**Carol' et Claude**

Prêt à porter - Féminin - Masculin

Grand choix  
avec  
la Nouvelle  
Collection  
Printemps Été  
1999

62, rue Notre Dame, 51120 Sézanne  
Tél. : 03 26 81 50 70



RESTAURANT-TRAITEUR

*"L'Espérance"*

Marie-José VIGNÉ

71, rue Notre-Dame  
51120 SÉZANNE

Tél. 03 26 80 61 35

Fermé dimanche soir et lundi

CAFÉ DU COMMERCE



Fermeture le  
LUNDI

ACCUEIL DE  
CARS  
Ouvert le lundi  
sur rendez-vous

Place de la République - 51120 Sézanne Tél. : 03.26.80.52.04

**AUTO-ECOLE D.D.**  
**DESBROSSES Philippe**

45, rue Paul Doumer  
51120 SEZANNE  
☎ 03 26 80 68 07

Agrément 1705101290

PERMIS B

Conduite Accompagnée à 16 ans



**harmonique**

13 et 15, rue Bouvier Sassot 51120 Sézanne

ÉLECTRO MÉNAGER

TÉLÉ HI-FI

Antennes Satellites


Distributeur

TPS Canal Satellite




Tél. : 03.26.81.45.51

Il n'y a plus de saisons.




**CLIMATISATION EN SERIE SUR LA GAMME RENAULT ALIZÉ**

TWINGO CLIO KANGOO SCÉNIC LAGUNA SAFRANE ESPACE



**STAR SEZANNE** *Votre Concessionnaire*

Route de Troyes - 03 26 80 57 31



**RENAULT**

**CHAMPAGNE RATAFIA**



**PIERRE PINARD**

29, rue Gaston Laplatte  
51120 Sézanne

Tél. : 03.26.80.58.81  
Fax 03.26.81.37.37

A consumer avec modération R.M. 24123-01

**FRANCIS DHAUSSY sarl**

*L'occasion à la demande*

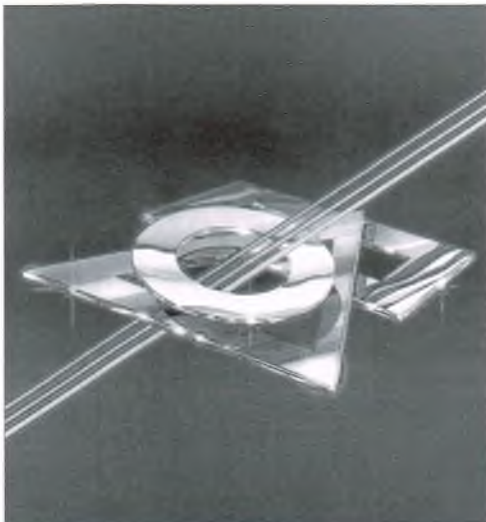


**SEZANNE**

03.23.80.71.03

**Véhicules neufs**    **Financement sur mesure**    **Reprises et garanties**

Vous cherchez l'occasion ? Je vous la trouve !



**CENTRE INDUSTRIEL POLYVALENT**

- Découpe au jet d'eau
- Découpe au laser
- Electro érosion


**D**EPUIS 1989, la société "Action Technologique Sézannaise" a pour vocation de vous aider à compter sur de vrais partenaires capables d'apporter des solutions techniques nécessitant l'utilisation de la découpe jet d'eau haute pression, la découpe laser (plane et de révolution), l'électro érosion.

Un matériel performant très moderne, un personnel qualifié, des locaux spacieux, nous permettent une rapidité d'intervention dans l'exécution de pièces très diverses avec des coûts et des délais réduits.

Notre dynamisme, l'intégration de A.T.S. dans un groupe industriel de sous-traitance, font que vous trouverez avec nous la solution à vos problèmes.


D'imposants donneurs d'ordres dans les secteurs aéronautiques spatiaux, de la recherche sur les composites, mais également dans la décoration, l'agencement, ont saisi l'opportunité d'utiliser de telles techniques.

Contactez nous, nous ferons le reste.



165, rue du Manège  
51120 SEZANNE

Tel. : 03 26 80 73 72  
Fax : 03 26 81 34 55



E-mail:  
GroupAGS@aol.com

Par Jacques Ollivier

## La Maraude

**Marie :** Fernand, faut déhoter !

**Fernand :** Ben, à cause que tu me bou-riottes comme ça, je suis hodé.

**Marie :** Fernand, faut déhoter! Y a qué-quin dans l'assaim!

**Fernand :** Ben lavou ?

**Marie :** Ben y la, paillé !

**Fernand :** Bon de d'la! J'appelle aux ravoindeux

**Marie :** Ben à cause ?

**Fernand :** Y sont aux norbettes !

**Marie :** Paillé la pas de bel, en v'la ti ! Tu bats la berloque pou quèques pruneaux et pi qui sont fiers comme du chicotin. Va pas bisquer pou ça !

**Fernand :** Qu'ça soit, je m'en vas les pour-gacher. La qu'sont mes bamboches ?

**Marie :** Ben en v'la un chambard ! Quoi qu'tu fais don ?

**Fernand :** J'ai fait le cuberceau pa d'sus le saillon et pi ça la cubolé.

**Marie :** Ben en v'la un lacandie !

**Fernand :** J'suis estourbi, et pi nos voleux, la qui sont à c'theure ?

**Marie :** Attends J'm'en vas faire pitou pa la baugnotte du cafourgno.

**Fernand :** La qui sont ?

**Marie :** Eh ben bernique ! Les v'la bsés en nicassant!

**Fernand :** Y se carapatons pa l'ailleraie.

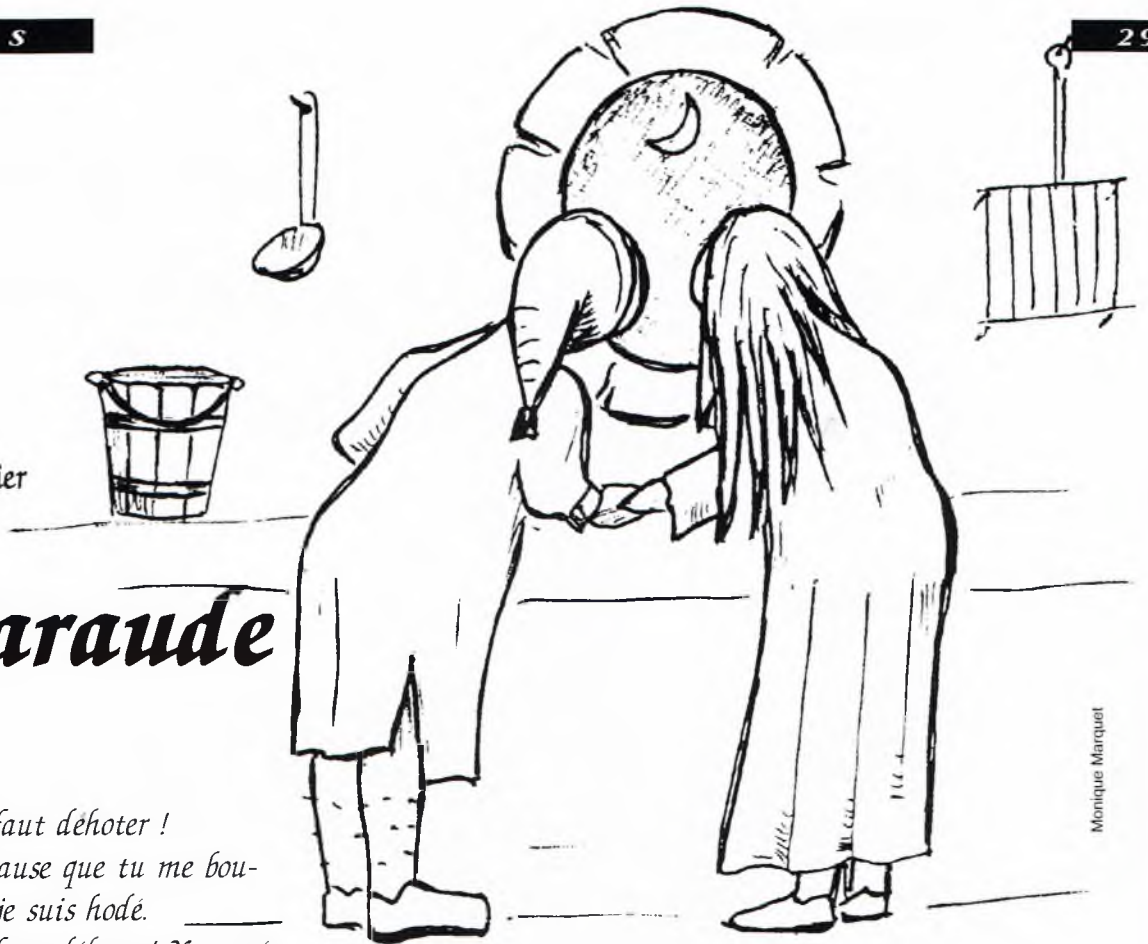
**Marie :** Paillé la oui et pi ça verde ! Hélas mon dieu ! Les v'la qui s'emberlificotont dans les éronces.

**Fernand :** Va les seuillons ?

**Marie :** Hélas, la bête attelée, les v'la à boucheton dans les ostries.

**Fernand :** Eh ben, ça va leu en faire une chaurée !

**Marie :** Eh ben la tou ! Y n'avint qu'à pas vni ! Allez, Fernand ! Viens te rnicher !





# Les nécropoles protohistoriques à enclos de la plaine crayeuse du Sud-Ouest marnais

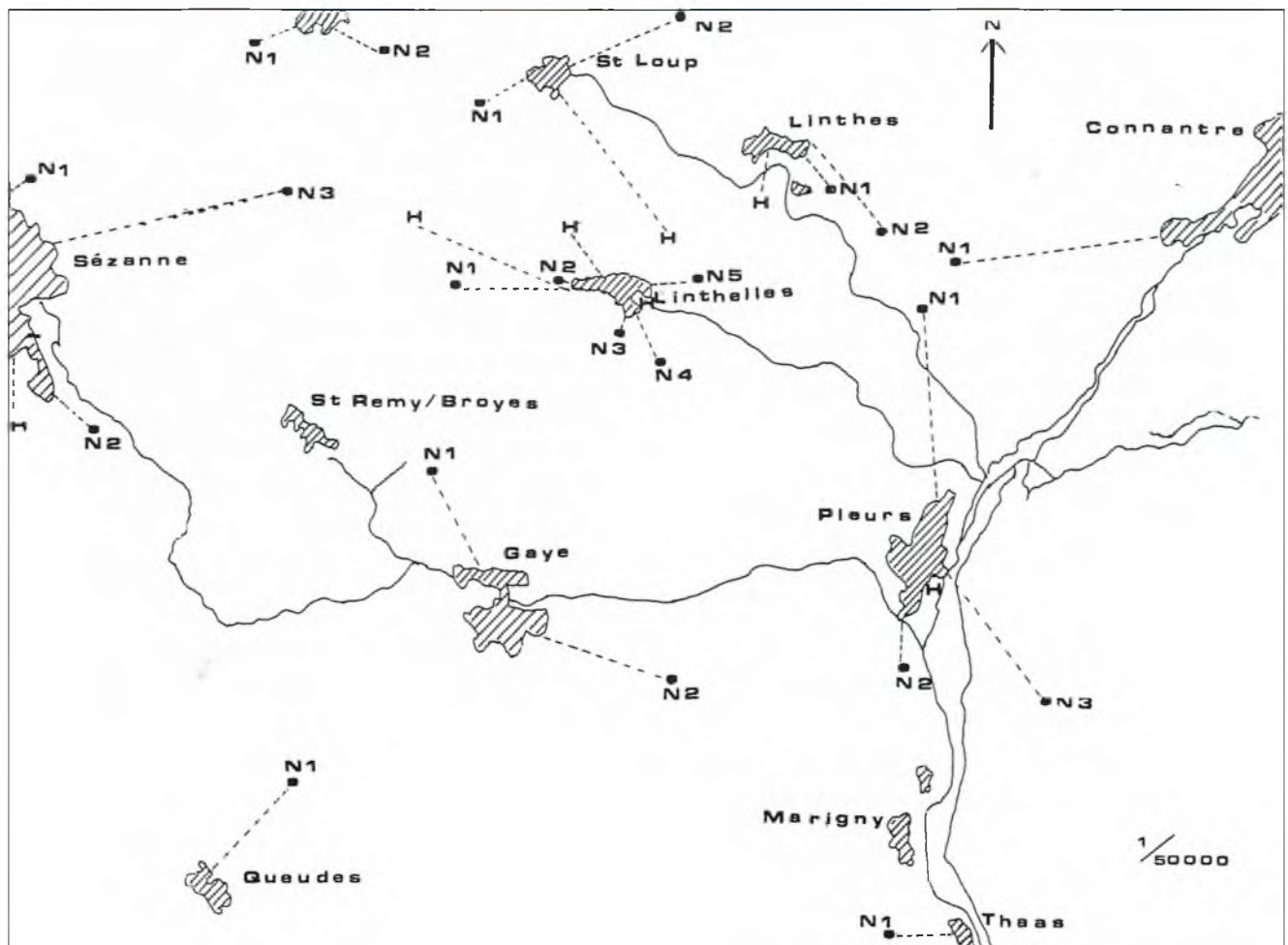
Par *Gérald Leblanc*

Cet article se veut une synthèse la plus complète possible, sans pour autant prétendre à l'exhaustivité, des nombreuses découvertes réalisées par prospection aérienne, éclairées des premières conclusions qui peuvent être tirées des fouilles récemment menées. Celles-ci

sont malheureusement peu nombreuses, ce qui est aisément compréhensible compte tenu de la nature des vestiges. Il n'est pas rare, en effet, que les nécropoles concernées couvrent des surfaces considérables (plus de 15 Ha, par exemple, pour l'un des sites de Linthelles), et leur

fouille complète demanderait des moyens techniques, humains, financiers, et de temps énormes. Face aux multiples menaces qui pèsent sur la pérennité de certains vestiges (grands travaux routiers ou d'infrastructures lourdes, carrières d'extraction de matériaux entre

Fig. 1 : Localisation des sites



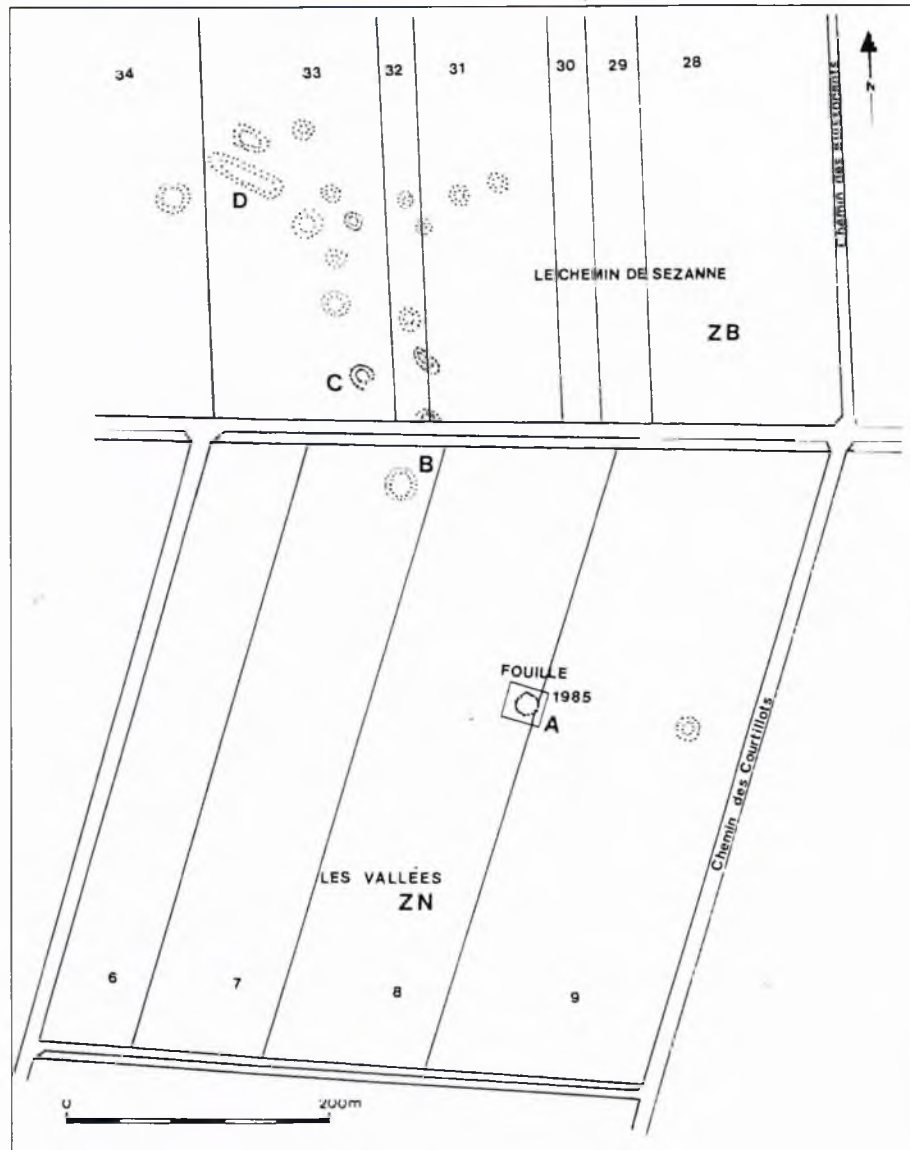
autres), l'archéologue est le plus souvent obligé de porter ses efforts sur l'urgence et de délaissier les zones relativement épargnées.

Ainsi seul un de ces ensembles funéraires a pu être partiellement étudié par la fouille complète d'un monument à fossé circulaire et des sondages dans trois autres (Leblanc, 1985-1986).

Faute d'éléments précis de datation pour l'ensemble de ces monuments funéraires, nous les attribuons prudemment à la période protohistorique, soit de l'Âge du Bronze à la conquête romaine (1200 à 50 Av. J.C).

Il n'est pas douteux cependant que la majorité des nécropoles découvertes se situent chronologiquement à la période intermédiaire Hallstatt B à Hallstatt C, qui fait la charnière entre l'Âge du Bronze et le 1er Âge du Fer (800 à 650 Av. J.C).

Cependant les exemples de réutilisation sont nombreux (Linthelles 1 "Le Chemin de Sézanne", Saint-Loup 2, Pleurs 1, etc.), et l'évolution architecturale sur un même site est souvent patente (Linthelles 4, Saint-Loup 2, Pleurs 1), ce qui laisse supposer des périodes d'occupation d'un même site extrêmement longues.



origine : Direction Générale des Impôts, services du Cadastre, reproduction interdite.

Il s'agit là d'un élément sociologique important, puisque révélateur d'une longue stabilité culturelle : il semble que les populations locales du 1er millénaire av. J.C. correspondent à l'évolution lente d'un "substrat humain" ancien, assimilant progressivement des éléments culturels nouveaux sans qu'apparaissent des ruptures totales et brutales entre une civilisation et une autre. Ceci pourrait être une explication à l'absence dans ce secteur d'éléments hallstatiens "purs".

### Évolution des rites funéraires protohistoriques

C'est souvent face à l'étude des monuments et rites funéraires que les civilisations anciennes sont les mieux connues. Si des sites d'habitat ont été repérés (Saint-Loup, Linthelles -3-, Linthes, Pleurs, Euvy, Faux-Fresnay entre autres) ils ont rarement fait l'objet de fouilles exhaustives, car ils sont généralement plus difficilement décelables (sauf lors de travaux de terrassement, c'est à dire le plus souvent trop tard) que les grandes nécropoles: les bâtiments d'habitation,

Fig. 2 : Linthelles (Marne) "Les Vallées" et "Chemin de Sézanne".

#### Situation cadastrale.

- A : Enclos A;
- B : Enclos B;
- C : Enclos C.

d'élevage, de stockage ou destinés à l'activité artisanale étaient de petites dimensions, constitués de matériaux locaux (armature en bois, murs en pisé, toits en chaume). Toutes constructions légères, fragiles et peu ancrées dans le sol, qui n'ont laissé que des traces très ténues.

A l'opposé, les tombes qui font l'objet de cette étude sont des enclos circulaires ou quadrangulaires, c'est à dire de grands espaces délimités par des fossés larges, profonds, irrémédiablement inscrits dans le sol encore nettement visibles aujourd'hui, et dont la mémoire est encore entretenue dans la toponymie (les lieux-dits : "L'homme Mort", "Le Tertre", "les Blancs Fossés", "les Buissonots", etc., sont nombreux, parfois déplacés de quelques centaines de mètres, mais presque invariablement signes d'une ancienne présence humaine).

Si, à la fin du néolithique, marquée dans notre région par la prééminence de la Civilisation dite de Seine-Oise-Marne, l'inhumation collective des défunts (en dolmens, allées couvertes, hypogées, sépultures en fosse, suivant les conditions géologiques) était la règle, il semble qu'à la phase transitoire néolithique/Âge du Bronze on soit revenu à

l'inhumation individuelle et que très vite, sous l'influence de la Civilisation des Champs d'Urnes originaires d'Europe centrale, le rite de l'incinération s'imposa pour quatre siècles environ.

Différentes pratiques de préservation des restes calcinés sont alors discernables: les cendres pouvaient être recueillies et directement déposées dans une petite cavité aménagée dans le sol puis protégées ou non par un amoncellement de pierres, ou bien (pratique qui s'est vite généralisée) être conservées dans une urne funéraire de terre cuite, parfois avec des objets le plus souvent calcinés ou rendus inutilisables, laquelle urne était alors enfouie et généralement protégée.

Les vestiges de ces deux types sont d'ailleurs souvent associés (Linthelles 5) et cohabitent avec des structures beaucoup plus complexes, preuve soit d'une évolution très rapide des rites, soit d'une longue durée d'occupation, soit encore d'une différence de traitement entre les défunts.

S'il s'agissait là de sépultures modestes, très vite de véritables monuments furent édifiés autour, et très certainement sur les incinérations désormais protégées par un fossé circulaire, interrompu ou non, dont la largeur et la profondeur pouvaient atteindre deux mètres, le diamètre extérieur variant de 6 à 24 mètres.

Lors de la transition Âge du Bronze/1er Âge du Fer, l'inhumation revint progressivement supplanter ou à tout le moins coexister avec l'incinération. Le fossé étant maintenant autour de la tombe et évoluant progressivement vers une forme carrée (il n'est pas rare que des enceintes circulaires aient été remaniées pour devenir quadrangulaires - Saint-Loup 2- ou que les deux formes se trouvent sur un même site - Linthelles 4). Ainsi sont nées d'immenses nécropoles, souvent flanquées de structures annexes: enceintes quadrangulaires allongées (jusqu'à 60 m de long), probablement cultuelles ("temples") ou trapézoïdales, fossés rectilignes, fosses rituelles ou funéraires, etc.

Notons enfin que ces tombes monumentales sont généralement groupées, de trois à plus de vingt, et que l'enceinte à fossé circulaire isolée est rarissime (un cas connu à Linthelles, "Les Buissonots"), alors que dans le cas des enceintes quadrangulaires, l'isolement est plus fréquent.

### Conditions de visibilité des structures profondes par prospection aérienne.

La nature même du terrain de type rendzine qui fait l'objet de cette étude est à elle seule un élément fondamental pour la détection des structures profondes, parfois au niveau du sol (dans des conditions optimales), et à fortiori dès que l'on prend de l'altitude.

Sa caractéristique essentielle est la différence physique, chimique et hydromorphique qui existe entre la terre végétale et le substratum crayeux ou sablonneux-calcaire. La minceur de la zone superficielle fait en outre que les plantes colonisent très vite le substratum, et réagissent aux bouleversements qu'il peut avoir subis.

L'édification des grands monuments funéraires s'est faite par le creusement de fossés très profonds, donc bouleversant la roche mère qui perd ainsi, là où elle a été remaniée, bon nombre de ses caractéristiques, notamment en ce qui concerne son comportement hydrique. Si la couche de terre végétale avait été plus importante, il n'y aurait pas eu une telle discontinuité, et la visibilité serait fortement réduite.

En outre, comme nous le verrons plus loin, les fossés qui sont aujourd'hui comblés (donc invisibles "en relief" le sont pour partie d'un matériau de nature différente, ce qui augmente d'autant les différences de relation sol/plante à leur emplacement.

Les repérages aériens peuvent donc être réalisés en fonction de deux facteurs, l'un directement lié au sol (par le phénomène de capillarité ascendante principalement), l'autre se rapportant à la végétation (généralement à cause d'un déficit hydrique pouvant entraîner des hauteurs et/ou des couleurs différentes, une maturation plus précoce, voire un dépérissement plus ou moins important).

En effet le sous-sol crayeux de notre région est fortement rétenteur d'eau, beaucoup plus que la terre végétale qui le surmonte, mais cette capacité de rétention et de libération d'eau au profit des plantes décroît fortement dès que l'homogénéité est rompue et que la roche mère n'est plus en place.

#### La capillarité ascendante

La technique agricole la plus utilisée pour les semis de printemps (betteraves notamment) consiste à travailler un sol suffisamment sec ("réssuyé") en surface pour obtenir un lit de semence fin, et en même temps à le tasser ("le rap-puyer") pour faire remonter l'humidité des couches inférieures vers les graines mises en place de manière à faciliter leur germination et assurer l'alimentation en eau des plantules. On constate que cette remon-

tée d'humidité se fait plus vite là où le sol a été remanié que là où il est resté en place, ce qui entraîne souvent des différences de coloration, la terre humide étant passagèrement plus sombre que la terre sèche. Mais de telles observations ne sont possibles que dans des conditions particulièrement favorables (température élevée, notamment, avec fortes amplitudes nuit/jour, pluviométrie faible) et restent toujours très fugitives (souvent quelques heures, au mieux quelques jours après le semis).

#### Les impacts végétatifs :

Nous l'avons dit, le sol crayeux "en place" retient une quantité importante d'eau que les plantes peuvent utiliser pour leur alimentation. En revanche, dès qu'il a été remué, donc déstructuré ou plus encore remplacé comme c'est souvent le cas, la perte en capacité de rétention d'eau est importante. Les cultures n'en souffriront pas en période humide, la compensation se faisant

par l'eau de pluie s'infiltrant), mais seront particulièrement sensibles en période sèche. Se produisent alors plusieurs réactions, toutes liées à un déficit hydrique en des endroits nettement localisés: hauteur plus faible, maturité accélérée (les plantes "grillent") donc coloration différente, dépérissement, voire disparition totale. Les structures souterraines profondes se dessinent alors avec une très grande netteté.

Ce phénomène n'est évidemment pas régulier, puisqu'en grande partie fonction de la pluviométrie (les années sèches seront beaucoup plus propices que les années humides), mais aussi de la sensibilité des plantes, variable suivant les espèces.

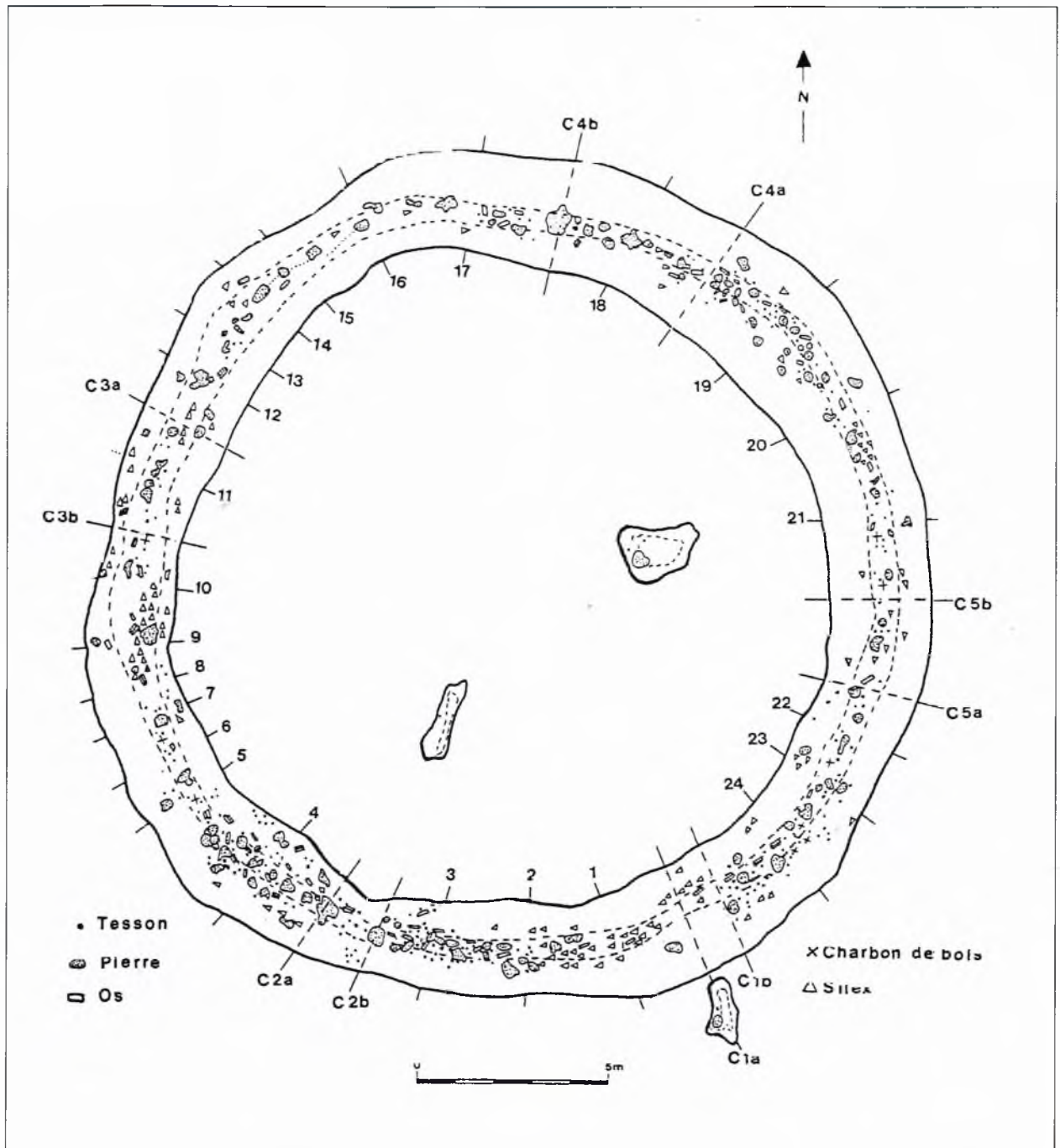
Les céréales, par exemple, sont moyennement sensibles, mise à part l'avoine qui n'est plus guère cultivée. Les légumineuses (pois, vesces, lentilles) sont par contre fortement sensibles, leur faible développement racinaire ne leur permettant pas d'aller au-delà des couches perturbées puiser l'eau dont elles ont besoin. Ce sont incontestablement les cultures qui "marquent" le mieux. Parmi les autres espèces végétales, signalons la luzerne qui peut être spectaculaire en conditions extrêmes, et la betterave sucrière qui elle, ne manifeste que très faiblement et très tardivement une réaction au manque d'eau (feuillage légèrement plus clair en septembre / octobre).

Ceci explique que pour obtenir une fiabilité suffisante de la détection aérienne, et avoir une bonne couverture d'une région donnée, il faille survoler la zone concernée plusieurs années de suite, à des époques différentes, afin de profiter des rotations culturales et de conditions climatiques favorables. Les nécropoles présentées ici ont été inventoriées entre 1974 et 1988.

#### Nature, fonction, édification et destruction des monuments.

Le meilleur moyen de comprendre pourquoi et comment ont été édifiés puis parallèlement détruits ces monuments est sans doute de se référer aux fouilles les plus récemment effectuées. Elles concernent une partie de la nécropole Linthelles 1 "Le Chemin de Sézanne" et "Les Vallées" et ont été réalisées en 1985 et 1986.

Les travaux ont permis l'étude complète d'un enclos (enclos A) et de procéder à des sondages dans trois autres (enclos A, B, C, et D; figure 2, page 25).



**Fig 3 :** Linthelles "Les Vallées" Planimétrie de l'enclos A. Répartition du mobilier. Position des coupes (C) et des divers profils (1 à 24)

#### L'enclos A

Généralités : ce monument, excentré dans la nécropole qui en compte 20, a été retenu pour être étudié d'une part pour une raison de commodité liée aux cultures en place, et d'autre part par le fait que l'exploitant du terrain nous avait signalé "remonter de la terre noire" à chaque labour, et ce depuis plu-

sieurs années, signe pour nous qu'il pouvait y avoir des structures superficielles menacées de destruction. L'apparition de cette terre noire sur toute l'aire de l'enclos (plus de vingt mètres de diamètre), et pas seulement à l'emplacement du fossé le délimitant nous semblait également un élément scientifique important, car rare-

ment reconnu, bien que souvent pressenti.

L'intervention première fut de dégager totalement la surface concernée par décapage minutieux de la terre végétale, jusqu'au substratum crayeux. Il fut ainsi constaté que la terre noire, d'origine étrangère, visible sur l'aire disparaissait presque complètement à environ dix centimètres

au dessus du sous-sol, remplacée alors par de la terre végétale brune, "normale", qui est en réalité la terre végétale ancienne, en place au moment de l'édification.

Cette première remarque n'est pas sans importance, puisqu'elle est un premier élément de preuve de l'existence d'une superstructure installée sur l'aire délimitée par le fossé, participant ainsi à une meilleure compréhension de la fonction de celui-ci.

En trois endroits cependant (deux sur l'aire et un à l'extérieur), cette terre noire subsistait dans des poches profondes en moyenne de trente centimètres. Ne contenant aucun mobilier, ces fosses étaient de forme très irrégulière, avec de nombreux appendices faisant immédiatement penser à des traces de racines d'arbres. La nature du matériau de remplissage, identique à celui de la partie supérieure du fossé s'expliquerait alors par le comblement naturel ou artificiel des dépressions résultant de l'arrachage de ces arbres, lors de la mise en culture ancienne, comblement réalisé avec la terre noire détritique trouvée sur place.

**Le fossé : forme et dimensions (figure N°4).**

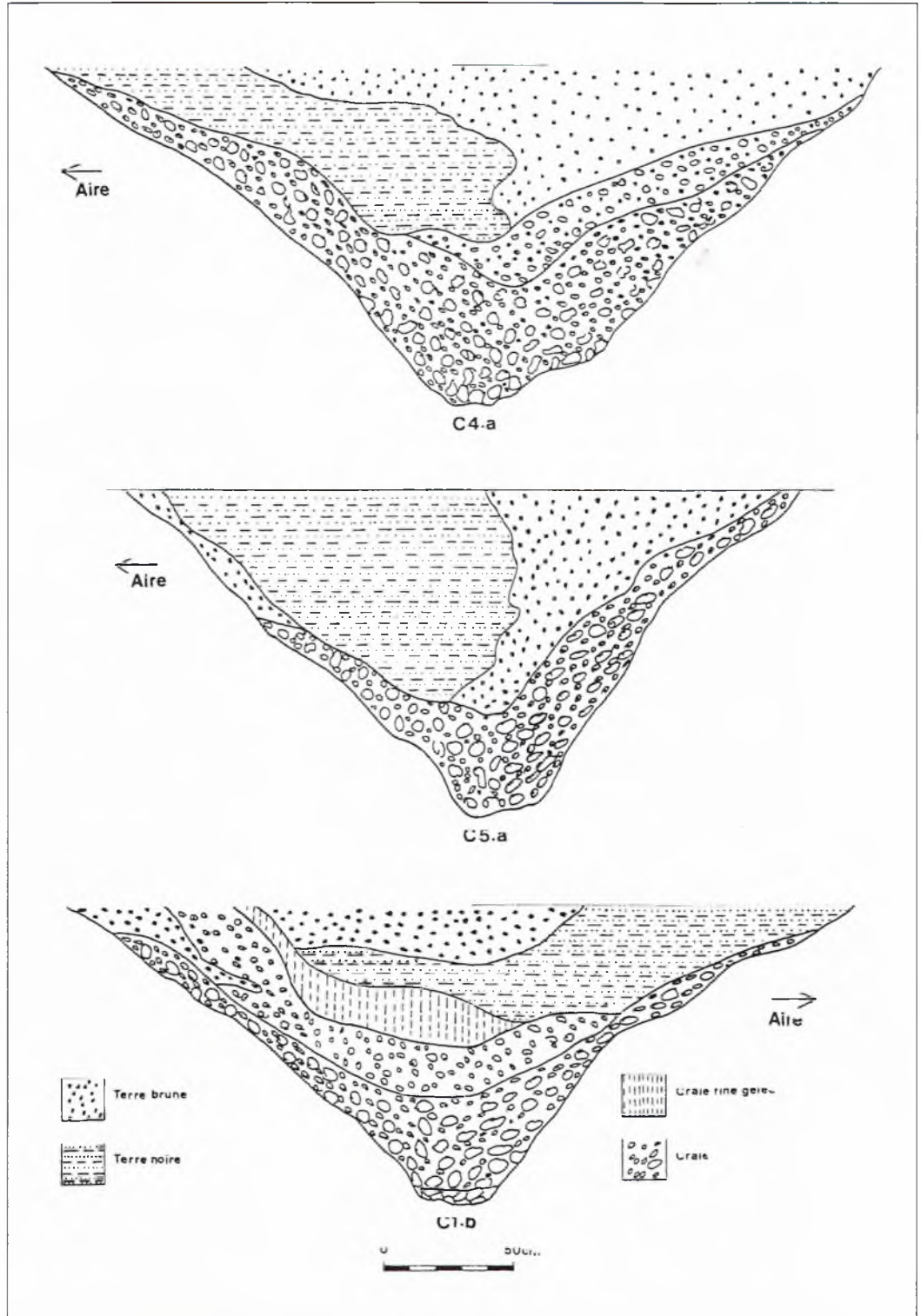
Le diamètre extérieur du fossé, à peu près constant, est de 22,5 m (longueur développée au centre : 63,5 m).

- Ses autres dimensions sont les suivantes :
- largeur maximale au sommet: 3,5 m
- largeur minimale au sommet: 1,9 m
- largeur moyenne au sommet: 2,4 m

- profondeur maximale: 1,9 m
- profondeur minimale: 1,05 m
- profondeur moyenne: 1,5 m

Ces mesures sont prises par rapport au niveau supérieur moyen de la terre végétale.

Ce fossé possède presque partout un profil triangulaire (avec un fond étroit (15 cm en moyenne), sauf dans sa partie ouest où le fond est beaucoup plus large, ce qui donne alors une forme trapézoïdale.



**Fig. 4 :** Linthelles "Les Vallées". Enclos A. Coupes Ca4, Ca5, et C1b.

L'évolution vers ce dernier profil se fait de façon progressive, et s'accompagne d'une réduction similaire de la profondeur.

Si les bords interne et externe du fossé sont en général à peu près symétriques, ce n'est plus vrai dans le secteur nord-est, où l'on constate une altération très nette du bord interne. La masse d'éboulis crayeux étant à cet endroit particulièrement importante, on peut en conclure qu'il y a eu dégradation de la paroi.

Cette dégradation est tout à fait naturelle, causée par la gélification de la craie dans le secteur le plus exposé au froid. Ceci indique cependant que le fossé est resté ouvert assez longtemps pour que ce phénomène puisse se produire, ce qui n'était pas a priori une évidence.

#### **Le remplissage du fossé. Étude horizontale :**

Toute fouille de ce type de monument doit être menée en ménageant des zones restant en place (coupes C1a à C5b fig. 3), ce qui permet la visualisation de l'organisation des différentes couches du matériau de remplissage. L'étude de cette organisation est indispensable pour connaître la genèse de l'ensemble, depuis le creusement jusqu'au comblement.

Le niveau supérieur du remplissage n'était pas homogène, laissant apparaître deux couronnes distinctes. La couronne inté-

rieure, constituée de terre détritique noire, grasse au toucher, renfermait une grande quantité de cendres et de charbon de bois, et la quasi totalité du mobilier mis au jour.

La couronne extérieure correspondait à une terre beaucoup plus claire, d'un aspect très proche de celui de la terre végétale, et n'a livré aucun objet, seulement quelques pierres. La limite entre les deux couronnes se trouvait sensiblement au centre du fossé.

Dans les niveaux inférieurs, la couronne intérieure rétrécissait à partir du centre, cédant la place à la couronne extérieure et disparaissant totalement lorsque le tiers de la profondeur du fossé était atteint.

En dessous, se trouvait une couche de craie sous forme de petits nodules, venant de l'extérieur du monument et envahissant progressivement tout le fossé. Cette dernière couche surmontait elle-même un amas crayeux constitué de blocs de plus en plus gros à mesure que la profondeur augmentait.

Aux endroits où le fossé était le plus profond, on a pu constater la présence, au fond, d'une couche d'environ 4 cm d'épaisseur, constituée de terre grise, suggérant de la vase séchée, et dans laquelle des coquilles d'escargots aquatiques ont été découvertes.

#### **Le remplissage du fossé; étude des coupes.**

Celle-ci permet bien sûr les mêmes observations que l'étude horizontale, mais elle apporte en plus des explications sur l'origine des matériaux de remplissage (dégradation naturelle des parois, comblement manuel avec des éléments provenant soit de l'aire du monument - donc y étant présents - ou au contraire de l'extérieur.

Les coupes C1a, C1b et C2a (fig. 3) montrent à leur base une petite couche de terre grise, vase séchée contenant des organismes aquatiques. Elle provient sans aucun doute d'un lessivage des parois du fossé et de la terre qui l'entourait. De l'eau a pu séjourner longtemps au fond du fossé, permettant ainsi le développement d'organismes végétaux et animaux. Ceci implique nécessairement un temps d'ouverture du monument assez long. L'ensemble n'a manifestement pas été creusé pour être rebouché immédiatement (ce qui va à l'encontre de certaines théories selon lesquelles les fossés auraient été creusés pour être comblés avec un matériau différent de celui extrait, afin de fournir un meilleur terrain à d'hypothétiques plantations), mais bien pour le rester le plus longtemps possible.

La présence d'une importante masse d'éboulis crayeux remplissant tout le tiers inférieur du

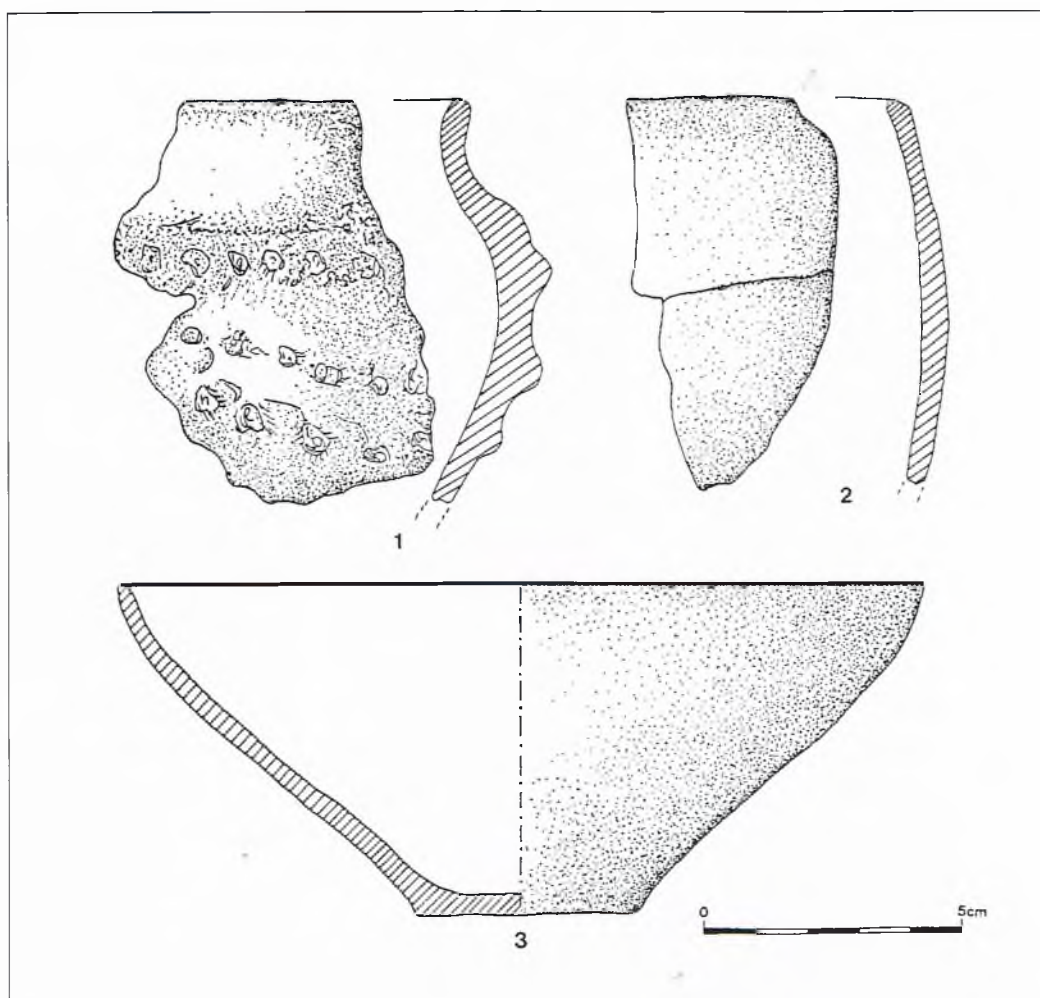
fossé corrobore cette interprétation, car il est la résultante de l'action des intempéries (pluie, neige, et surtout gels et dégels successifs). Notons que plus cet éboulis est profond, plus les blocs qui le constituent sont importants, protégés qu'ils étaient de l'émiettement naturel par les éléments venant les recouvrir.

La dernière masse d'éboulis crayeux arrivée dans le fossé, c'est à dire celle qui est la plus haute, est mélangée à de la terre provenant aussi bien de l'extérieur du monument que de l'aire ainsi délimitée, ce qui indique bien que celle-ci ne fut pas décapée au moment de l'édification, mais simplement recouverte d'éléments d'apport.

Il est important de remarquer que les petits nodules du niveau immédiatement supérieur glissent toujours de l'extérieur vers l'intérieur, et qu'ils ne correspondent pas à un état naturel de cette roche. L'expérience montre qu'ils résultent de la désagrégation de blocs plus importants, demeurant à l'air libre, par les actions de gels et de dégel. Ce processus est relativement court (une douzaine d'années, au bout desquelles il y a stabilisation de l'état des fragments).

La conclusion qui s'impose alors est que les blocs de craie extraits lors du creusement du fossé ont été déposés en couronne à l'extérieur de l'enclos, qu'ils y sont restés suffisamment longtemps pour pouvoir être dégradés, puis qu'ils ont été rejetés lors du comblement. L'apport n'étant pas suffisant, il y eut complément avec la terre noire se trouvant sur l'aire et la terre végétale venant de l'extérieur, ce que confirme l'absence de mélange des trois matériaux.

Pour expliquer l'origine et la destination première de la terre noire sur la couronne interne de la partie supérieure du fossé et dont la présence sur l'aire a déjà été signalée, il faut d'abord noter qu'elle contenait la quasi totalité du mobilier mis au jour (à l'exception d'un vase archéologiquement complet découvert dans le fond (cf. figure 5) : céramique, cendres, charbon de bois, ossements brûlés ou non, éclats de silex, morceaux de pisé et pierres. Ces pierres sont essentiellement des grès et des meulières. Si les grès se trouvent à l'état naturel dans ce secteur, leur densité est ici anormalement forte. Le plus proche "gisement" de meulière, par contre, se trouve à environ 900 m du site. L'apport est donc manifeste.



#### Interprétation de la structure :

Le remplissage du fossé et la présence d'une zone terreuse sur l'aire ne peuvent guère être expliqués que de la manière suivante : le fossé ceinturerait un tumulus constitué de terre détritique (vestiges de bûcher, apport de "la maison du mort" après sa destruction et de pierres (apportées pour protéger la ou les tombes), la zone colorée de l'aire en étant le

dernier vestige. Ce tumulus peut avoir renfermé une ou plusieurs tombes, à inhumation ou à incinération. Le fossé fut creusé afin de délimiter et de préserver ce tertre, et son remplissage a eu lieu en deux temps : une première phase de comblement naturel par dégradation des parois, et une seconde à la suite d'une intervention humaine consistant à araser le tumulus en rejetant ses constituants dans l'excavation le ceinturant.

Fig. 5 : Linthelles "Les vallées". Enclos A. Céramique

Ce n'est bien sûr pas la première fois que de telles observations sont faites, et on peut raisonnablement supposer que l'immense majorité des fossés circulaires de la région ceintureraient des tertres.



### Les sondages dans les enclos B, C, et D.

#### Généralités :

Plusieurs sondages ont été réalisés en 1986 sur trois autres monuments de la nécropole afin de rechercher une éventuelle évolution chronologique et spatiale de celle-ci, dans la mesure ou une fouille complète n'était matériellement pas envisageable, compte-tenu de la surface concernée. Volontairement, ces sondages n'ont pas été trop multipliés, afin de ne pas compromettre d'éventuels travaux futurs. Le choix des monuments s'est porté sur des enclos à fossé circulaire ininterrompu, proches du secteur à forte concentration de structures (**enclos B et C, figure 2**) et sur le plus grand des enclos quadrangulaires (**enclos D, figure 2**).

Pour les deux monuments circulaires B et C, la technique utilisée consista au creusement de deux tranchées orthogonales passant par le centre de l'enclos et descendant jusqu'au sous-sol de craie; chaque fossé fut ensuite fouillé sur une largeur d'un mètre, dans quatre directions opposées.

Pour l'enclos rectangulaire D, six sondages furent réalisés dans le fossé: quatre dans les grands côtés, et deux dans les petits. Deux autres sondages de 4 m<sup>2</sup> chacun furent effectués sur l'aire.

### L'enclos B

Il s'agit d'un enclos circulaire à fossé ininterrompu, large en moyenne d'un mètre, creusé jusqu'à une profondeur de 75 cm (sous les 25 cm de terre végétale), et dont le diamètre extérieur maximum est de 7,5 m. Son profil est triangulaire, avec fond élargi, la partie supérieure des parois étant fortement évasée, phénomène sans aucun doute causé par une dégradation naturelle de celles-ci. Aucune trace de structure funéraire n'a été mise au jour dans la partie fouillée de l'aire. Seuls deux tessons ont été trouvés dans les sondages 2 et 3, mais ils sont hélas de trop petite dimension et trop atypiques pour apporter le moindre enseignement chronologique.

Le remplissage est "classique", constitué à la base d'éboulis crayeux, surmonté d'une mince couche de terre glaise à l'aspect de vase séchée. Au dessus, se trouve une importante masse de craie fine mêlée de terre. Enfin la couche supérieure est constituée de terre brune, plus foncée, plus fine et moins compacte que la terre végétale environnante. Son pendage indique très nettement qu'elle provient de l'aire du monument.

L'organisation des matériaux de remplissage permet de concevoir un système de comblement identique à celui du fossé de l'enclos A : une partie naturelle, et une partie artificielle, par arasement d'un tumulus central.

### L'enclos C. Forme, dimensions, structure particulière.

Cet enclos est lui aussi ceinturé par un fossé circulaire, non interrompu, large en moyenne de 1,5 m, relativement peu profond (60 cm au maximum sous la terre végétale) et dont le diamètre extérieur atteint 17 m. Son profil est en forme de U, avec un fond plat et des parois très légèrement évasées.

La technique de tranchées orthogonales a permis la découverte sur l'aire, dans sa partie sud, d'une poche de terre détriticoire noire épaisse d'environ 15 cm insérée entre deux couches de terre végétale, et qui n'a pas livré le moindre vestige archéologique, et surtout d'une tombe centrale, notée C' (sondage S 5, figure 6).

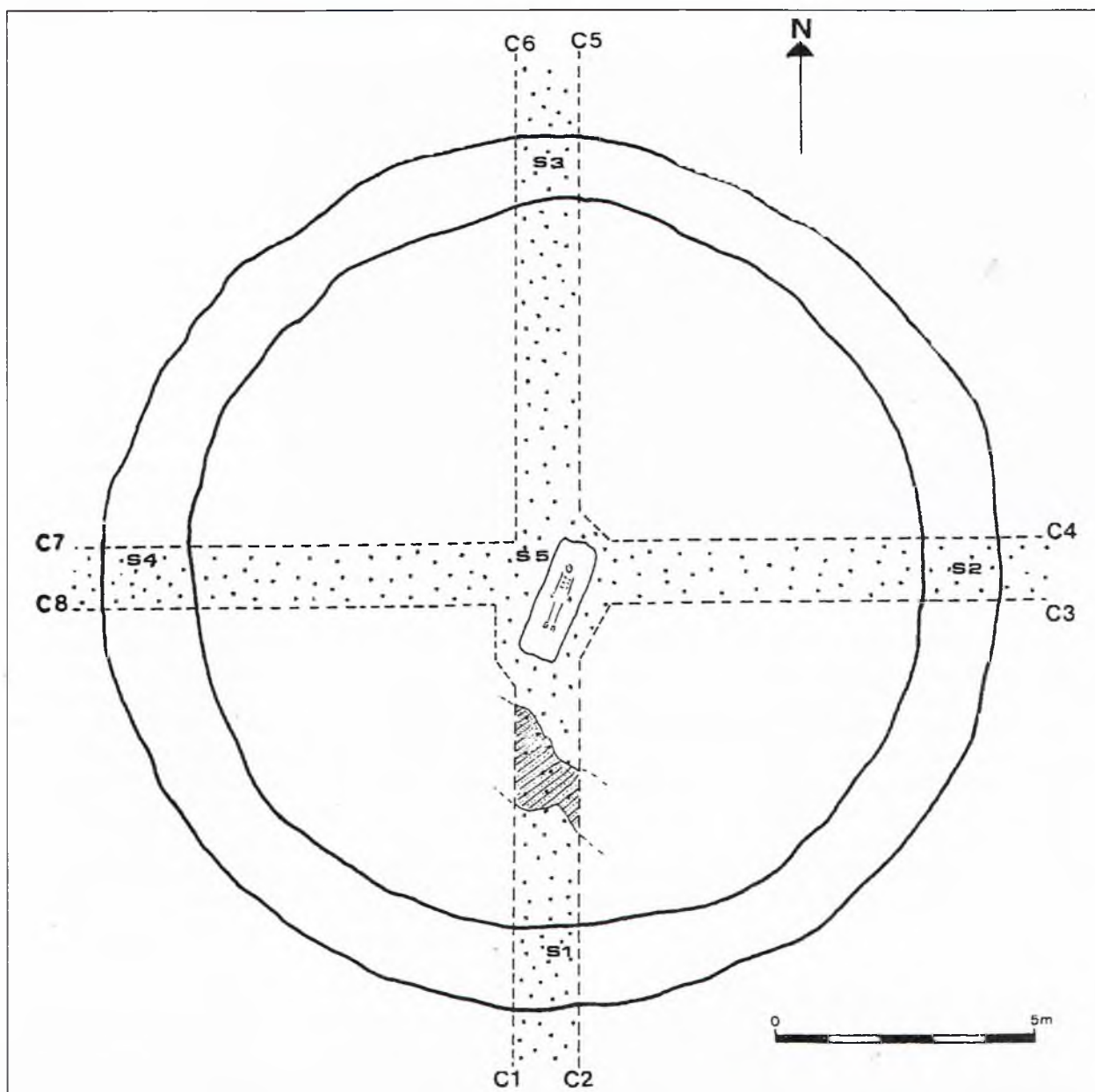
Si le fond large et plat de ce fossé est déjà en lui-même un fait remarquable, son remplissage est également rendu original par l'absence totale d'éboulis crayeux.

Alors que la plupart des fossés de ce type sont rebouchés, comme nous l'avons dit, en deux étapes, l'une naturelle et l'autre artificielle, seule la seconde phase est ici visible. Les

coupes ménagées montrent des superpositions de couches de terre grise ou brune et de craie plus ou moins pure, couches qui se succèdent sans logique apparente.

S'il est vrai que le profil à fond large ne se prête guère à une accumulation d'éboulis, ceux-ci devraient cependant être retrouvés, au moins sur les bords. A moins que le fossé n'ait été rebouché très vite après son creusement (ce qui est peu plausible), et que l'on accepte son profil comme étant le profil initial. Il nous paraît plus vraisemblable qu'il y ait eu réutilisation du monument, avec des opérations de "nettoyage" (donc enlèvement de l'éboulis) puis de réaménagement de la forme.

Quand à la zone de terre noire fine reconnue sur l'aire sur une longueur de près de deux mètres, il faut sans doute y voir les vestiges du tumulus ceinturé par le fossé.



**La tombe C' :**

Située au centre de l'enclos (fig. 6), elle est apparue sous la forme d'une zone de terre très sombre, extrêmement fine, totalement exempte d'éléments crayeux ou caillouteux, grasse au toucher. La fouille a montré une homogénéité parfaite de ce remplissage.

Rectangulaire (longueur: 2,20 m; largeur: 1,15 m), l'axe principal étant décalé de 32 degrés vers l'est, elle était peu

profonde (0,25 m) sous la terre végétale. Cette faible profondeur est significative, car étant à peine suffisante pour l'ensevelissement d'un être humain, elle nécessite la création d'une structure supérieure de protection.

Il est très vite apparu que la fosse mise au jour était une tombe à inhumation pillée anciennement, comme le prouvent la dispersion, la très grande fragmentation et l'absence de bon nombre d'éléments osseux (fig.7) (fragments

de boîte crânienne à hauteur de la main gauche, mâchoire au niveau du bassin, disparition de la cage thoracique, de la colonne vertébrale, du bassin, du membre supérieur droit et de l'avant bras gauche, notamment). Cette absence ne peut être attribuée à une mauvaise conservation des ossements, dans la mesure où ceux qui ont été retrouvés étaient en très bon état.

Les vestiges osseux en place (une grande partie du crâne, le bras droit, et

**Fig. 6 :** Linthelles "Chemin de Sézanne". Enclos C. Planimétrie. Emplacement du sondage et de la tombe C'

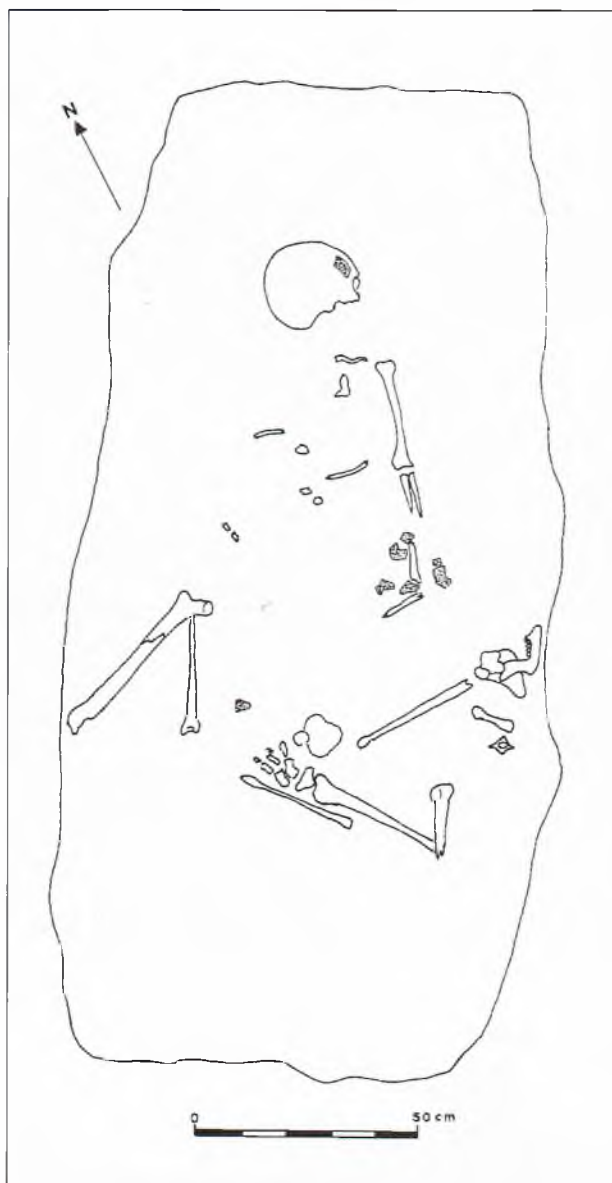


Fig. 7 : Linthelles "Chemin de Sézanne". Enclos C  
.Tombe C'

dans une certaine mesure les membres inférieurs, même s'ils ont été déplacés) indiquent que le sujet inhumé (un adulte jeune, vraisemblablement de sexe masculin) avait été déposé en décubitus dorsal, face tournée vers l'est (figure 7).

Le mobilier funéraire, exclusivement constitué de céramique, était dispersé dans toute la tombe, preuve supplémentaire de l'ouverture de celle-ci. Il comprend un ensemble de 29 tessons, dont 27 appartiennent au même vase qui a

pu être ainsi totalement reconstitué. Il s'agit d'un petit bol (fig. 8 n°1) entièrement graphité à l'intérieur, mais également sur le bord extérieur, en une bande de 7 mm de hauteur. Les deux autres tessons proviennent sans doute d'un même vase dont la forme exacte est difficile à préciser; ils possèdent tous deux un décor constitué par un assemblage de 3 lignes incisées et graphitées formant un motif géométrique (fig. 8 n° 2 et 3).

Signalons que nous avons pu déceler le long du corps, côté droit, une fine dépression longiligne qui suggère la présence d'une épée qui aurait été subtilisée.

Ces objets sont des éléments de datation assez sûrs, puisqu'ils apparaissent à l'ultime fin de l'Âge du Bronze, et sont largement répandus au Premier Âge du Fer. Une date de 650 BC, ou légèrement inférieure, peut être avancée pour cette tombe. Il serait hâtif de faire la même attribution chronologique à l'ensemble du monument; le fait qu'il ait vraisemblablement été réutilisé laisse supposer une première construction postérieure.

### L'enclos D

Cet enclos rectangulaire, long de 75,5 m, large de 14,10 m, est délimité par un fossé interrompu au milieu de son côté sud, dont la largeur varie entre 1,4 m et 2,1 m à l'emplacement des sondages. Un fossé circulaire, sans doute peu profond compte-tenu de sa faible visibilité existe en son centre, les bords étant tangents. Nous avons volontairement évité d'intervenir en ces endroits particulièrement sensibles, les réservant pour une future fouille complète. Il est donc impossible de préciser si les deux structures ont coexisté (ce qui nous paraît peu vraisemblable; la fonction des enclos circulaires et quadrangulaires étant différente, nous envisageons a priori le comblement de l'un préalablement au creusement de l'autre.

Reste posée la question de l'ordre chronologique de construction.

Quoiqu'il en soit, il s'agit là d'un élément plaçant pour une durée d'occupation du site longue).

Les sondages effectués avaient pour premier objectif de préciser les dimensions du monument, et d'obtenir, à partir de l'étude du remplissage du fossé, des informations sur sa destination. D'éventuelles découvertes de mobilier auraient pu également permettre une datation et apporter des éléments de comparaison

avec celui découvert par ailleurs. La rareté des objets (quatre tessons peu significatifs et un objet en fer, sorte de lame courbe, de section rectangulaire puis triangulaire, pointue à une extrémité, longue de 136 mm, large de 5 mm et épaisse de 2 mm, dont il n'est absolument pas certain qu'elle ne soit pas de nature intrusive - elle aurait pu être apportée lors du comblement du fossé - ne permet malheureusement pas de tirer de conclusions.

Par contre, l'étude des profils et des coupes fournit davantage de renseignements. Si le fossé est relativement large, il est

par contre peu profond (60 cm au maximum), ce qui lui donne un aspect fort différent des fossés circulaires.

Le remplissage n'est pas identique non plus, très hétérogène et inorganisé, avec absence d'éboulis et de terre noire.

Toutes ces observations conduisent à penser que le fossé fut rebouché en une seule fois, mais après une période d'utilisation du monument assez longue. En effet, la coupe du sondage S 3 présente une particularité qui, à notre connaissance, n'avait jamais été relevée : un bloc de "mortier" apparaît sur le bord externe. Ce mortier

Bronze final	1200 - 725
Hallstatt ancien	725 - 650
Hallstatt moyen	650 - 550
Hallstatt final I	550 - 530
Hallstatt final II a	530 - 500
Hallstatt final II b	500 - 475
La Tène ancienne I a	475 - 450
La Tène ancienne I b	450 - 400
La Tène ancienne II a	400 - 350
La Tène ancienne II b	350 - 300
La Tène ancienne III a	300 - 275
La Tène ancienne III b	275 - 250
La Tène moyenne	250 - 175
La Tène finale I	175 - 125
La Tène finale II	125 - 50

Source : "Les Celtes en Champagne", Musée d'Épernay, Épernay 1991, p.11.

retient des blocs de craie rejetés derrière lui et il les empêche de retomber dans le fossé. Il est raisonnable de penser qu'après le creusement, il y a eu dégradation naturelle de la paroi à cet endroit et que

la craie d'éboulement est tombée dans le fond. Il fut alors procédé à une restauration, une paroi artificielle étant maçonnée, et l'éboulis replacé derrière.

Il faut en conclure que l'ensemble de la structure était régulièrement entretenu, par enlèvement de ce qui pouvait tomber dans le fond du fossé et réparation des parois là où elles se dégradent trop rapidement. Cette volonté manifeste de conserver le monument dans son état originel est sans aucun doute le signe, avec la présence d'une interruption dans son tracé, donc la création d'une "entrée", d'une fonction autre que celle, unique et définitive, d'enceinte de tombes qu'ont les fossés circulaires.

Le terme "d'enceinte cultuelle" est celui qui à notre sens, convient le mieux pour définir ces monuments.

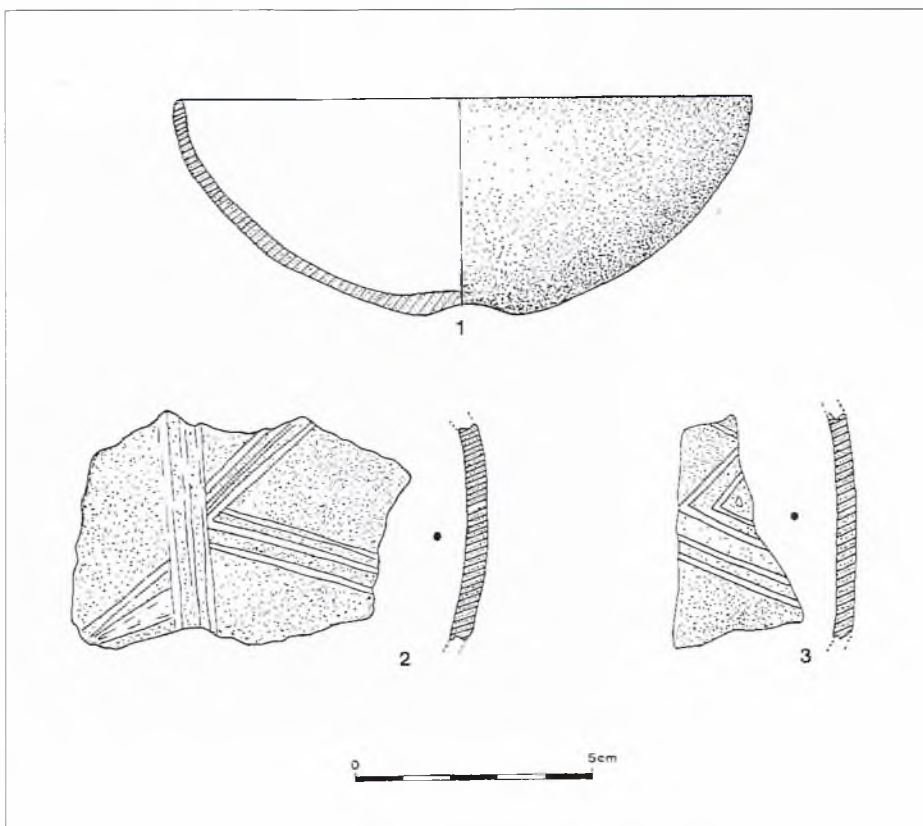


Fig 8 , n° 1, 2, 3 : Mobilier de l'enclos C.

### Répartition géographique des découvertes.

Pour des raisons évidentes de préservation des sites, les localisations précises de ceux-ci ne seront pas mentionnées, afin qu'ils ne fassent pas l'objet de pillage.

Nous rappelons à ce sujet que la Loi 45-2092 modifiée par les décrets 64-357 et 64358 et l'ordonnance 58-997 stipule, dans son article premier, que "nul ne peut effectuer sur un terrain lui appartenant ou appartenant à autrui des fouilles ou des sondages à l'objet de recherche de monuments ou d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation. La demande d'autorisation doit être adressée au ministère des Affaires Culturelles. Par ailleurs, "toute découverte fortuite doit faire l'objet d'une déclaration immédiate au Maire de la commune, qui doit la transmettre sans délai au Préfet.

Tout contrevenant s'expose à de sévères condamnations.

En effet, toute intervention intempestive serait fortement dommageable pour ces vestiges qui s'ils ont déjà fait l'objet d'une destruction partielle (voir chapitre précédent) et ne

renferment donc plus guère d'artéfacts (ce qui rend vaine toute recherche de "trésor"), ils n'en conservent pas moins pour leur histoire inscrite dans le sol, histoire dont la lecture demeure accessible aux seuls spécialistes.

Ainsi les nécropoles présentées ne seront identifiées que par le nom de la commune sur laquelle elles sont situées, éventuellement complété d'un numéro lorsqu'il y en a plusieurs sur le même territoire.

La zone qui a fait l'objet de cette surveillance aérienne intensive correspond approximativement au triangle Sézanne - Connantre - Anglure, avec extension sur la partie située entre la Route Nationale N°4, jusqu'aux communes de Broyes et Allémant.

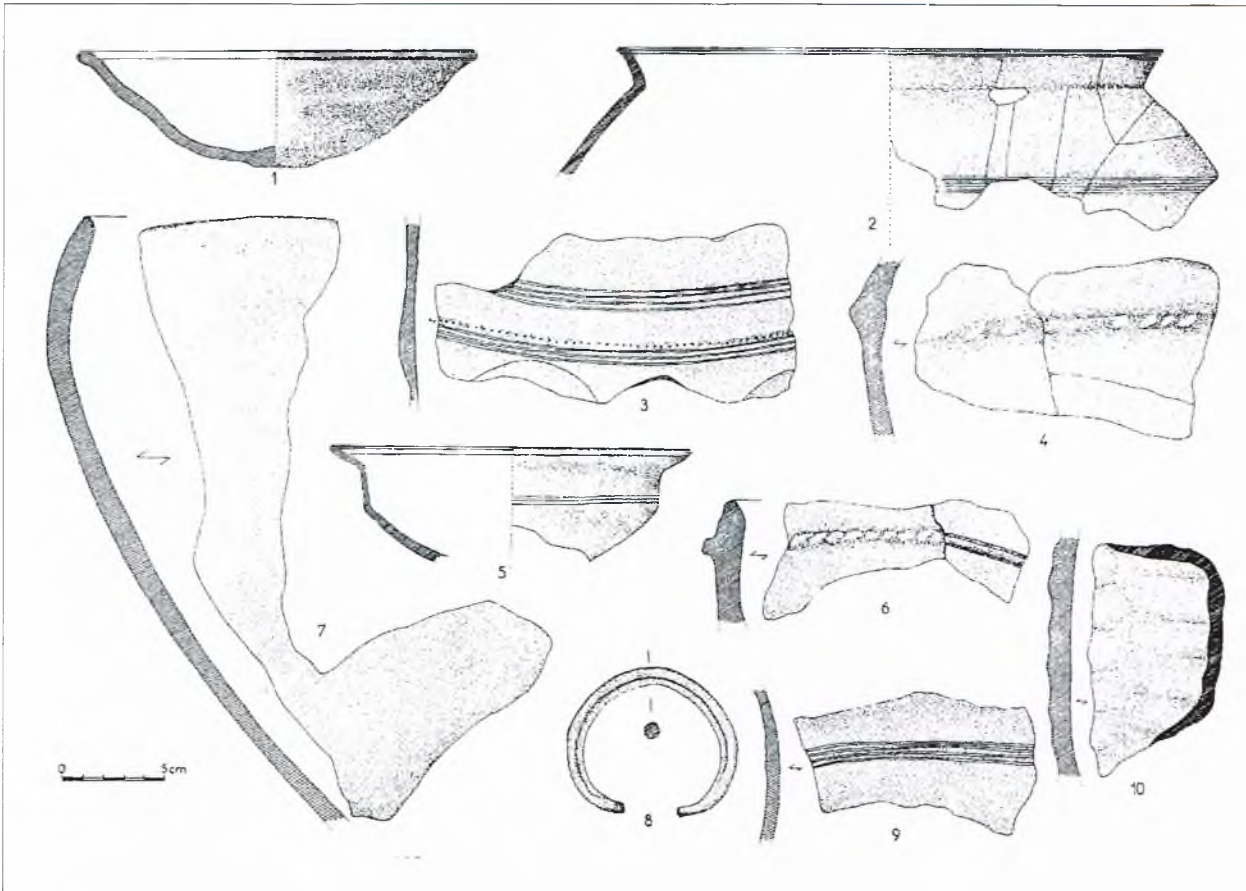
On peut constater (carte de répartition, **fig. 1**) que le site le plus occidental ne dépasse pas la zone crayeuse du territoire de Sézanne, de même que les plus au nord se trouvent à Saint-Loup et Péas. Rien n'apparaît dans la Brie sézannaise, ni sur le plateau de Broyes. On pourrait expliquer cette absence d'une part par la différence de couverture végétale, ces secteurs étant plus boisés et pour partie recouverts de vignes, et d'autre part par la différence géologique, ces terres plus profondes se prêtant moins bien aux observations aériennes (cf chapitre précédent). Mais sans doute faut-il y voir aussi une occupation humaine moindre, liée aux conditions différentes offertes par le terrain.

On remarquera aussi une très forte concentration, à la fois de très vastes nécropoles et d'ensembles plus modestes, voire de monuments isolés, dans le triangle Linthelles- Pleurs - Connantre. Il semble qu'il faille aller ensuite beaucoup plus loin dans le département de l'Aube, en direction de Nogent sur Seine mais aussi vers

Champfleury, Arcis sur Aube et Plancy l'Abbaye pour retrouver des sites comparables.

Entre Connantre et Sommessous, la raréfaction est également très nette, les découvertes concernant soit de très grands enclos dont la destination funéraire est à exclure, soit des enclos funéraires quadrangulaires isolés, d'époque manifestement plus récente. Par contre, et si l'on veut aller plus loin vers l'est, on retrouvera dans le Perthois de très grandes concentrations comparables à celles du Sézannais.

Pour en revenir à ce secteur précis, on peut considérer qu'il n'est guère de village ne renfermant pas sur son territoire une nécropole protohistorique. Seuls Chichey, Marigny, La Chapelle Lasson et Marsangis n'ont pas encore révélé de telles découvertes, ce qui ne signifie pas absence, les circonstances ayant pu être défavorables aux moments des survols. D'autre part, le découpage actuel des territoires n'a pas de sens au regard de l'occupation



humaine il y a 2 500 ans: des sites localisés aujourd'hui sur une commune peuvent fort bien avoir été la "propriété" d'une communauté proche, comme c'est le cas entre Pleurs et Marigny ou Gaye et Saint Rémy sous Broyes).

C'est là une trace indubitable de l'ancienneté de nos villages (qui est d'ailleurs à coup sûr plus lointaine, remontant ainsi au néolithique. Si de nombreuses découvertes, sou-

vent "de surface" le montrent, les vestiges de cette époque sont beaucoup moins détectables que ceux du 1er millénaire av. J.C.). Autre élément à l'appui de cette thèse: les vestiges funéraires protohistoriques ne se rencontrent pas à proximité immédiate des zones actuelles d'habitat, qui ont subi en fait une évolution spatiale très faible. Comme nous l'avons dit précédemment, le souvenir de ces nécro-

poles est resté longtemps vivace (en témoigne la toponymie), et il y a sans nul doute toujours eu respect (ou crainte) de ces lieux destinés aux morts où les vivants ne devaient pas s'installer. La seule exception se rencontre à Linthelles (N°2) où un enclos isolé se trouve à une centaine de mètres de l'habitation la plus proche... elle-même récente et fort excentrée par rapport au reste du village.

Fig. 9: Linthelles. Nécropole du "Haut Moulin". Mobilier. 1 à 7, 9 et 10: Céramique; 8: Bracelet en bronze.

### Les différents types de nécropoles.

#### A) Les enclos isolés :

Il peut paraître paradoxal de mentionner ces monuments sous un tel titre, leur isolement les excluant a priori de cette appellation de nécropole. Il serait cependant difficile de les ignorer dans une telle étude, et ce d'autant plus qu'ils peuvent être flanqués de micro-structures funéraires peu visibles par détection aérienne. C'est très certainement le cas pour Linthelles 2, seul exemple local d'enclos circulaire unique, les autres étant des enclos carrés (Péas 1). Il n'est pas contestable que ces derniers monuments soient plus récents (La Tène), et ils sont la marque à la fois de la pérennité de l'occupation humaine et d'une évolution certaine des rites funéraires, traduction elle-même de l'évolution sociale: les tombes monumentales ne sont plus construites que pour une petite partie seulement de la population (les personnages importants), dans une société qui se hiérarchise fortement.

#### B) Les nécropoles à enclos mixtes, carrés et circulaires :

Elles sont rares dans notre secteur, et constituées d'un petit nombre de monuments (à Linthelles 4, 1 carré et 3 circulaires et Sézanne 2 carrés et 2 circulaires), ce dont on ne doit pas s'étonner. Les structures funéraires carrées sont généralement isolées et le fait qu'elles soient associées à une structure circulaire laisse penser à une réoccupation en période charnière.

On peut d'une certaine manière inclure dans cette catégorie la nécropole 2 de Saint-Loup composée de 3 tombes: l'une, non remaniée, carrée; une seconde carrée aux angles arrondis; et une troisième qui a subi deux remaniements après creusement d'un premier fossé circulaire. Celui-ci fut une première fois doublé (il y avait donc deux fossés concentriques), et enfin le tout fut transformé en carré lors de la création d'un troisième fossé.

#### C) Les petites nécropoles à enclos circulaires :

Nous définissons ainsi celles qui comportent un petit nombre d'enclos (inférieur à 8) de forme strictement circulaire, comme c'est le cas à Saint-Loup 1, Gaye 1 et 2, Sézanne 1 et 2, Péas 2, Linthelles 3, Pleurs 3, Linthes 1.

Ce type de nécropole est assurément le mieux représenté. Si les photographies reproduites ici montrent d'autres sites ou peu d'enclos sont visibles et qu'elles ne sont pas inventoriées ici c'est qu'il s'agit de vues partielles et correspondant à une époque de découverte précise. Ces ensembles recouvrent de grandes surfaces, avec des cultures différentes et donc plus ou moins révélatrices (cf chapitre 1).

#### D) Les grandes nécropoles :

Les meilleurs exemples se trouvent à Linthelles 1, Queudes, Thaas, Pleurs 1 et 2, Connantre 1 et Linthes 2. Elles ne comptent pas moins de 8 tombes circulaires, le nombre total d'enclos pouvant être supérieur à 20. Ces grands ensembles comprennent souvent un enclos quadrangulaire allongé parfois accompagné d'un autre comparable dans sa forme, mais de dimensions plus réduites (comme c'est le cas à Linthelles 1 et Linthes 2, sites présentant des similitudes très nettes, jusque dans l'orientation est/ouest de ces enceintes culturelles).

Lorsque les enclos quadrangulaires allongés sont absents, on peut retrouver par contre des fossés linéaires droits, comme à Pleurs 2, ou en lignes brisées (Pleurs 1). Cette dernière nécropole est d'ailleurs d'une extrême complexité, et il n'est pas certain que toutes les structures visibles soient contemporaines. Les

preuves de transformation, donc d'occupation longue du site sont tangibles (enclos à trois fossés circulaires concentriques, enclos à entrée aménagée en "trou de serrure" -Schlusellochgräben de la terminologie allemande fossés rectilignes de ceinture et fossés rectilignes aboutissant (ou démarrant) dans des fossés circulaires, etc. C'est indiscutablement la nécropole la plus riche scientifiquement parlant, mais dont l'étude n'aurait pas de sens si elle n'était faite en relation avec les autres ensembles proches (Linthes 1 et 2, Connantre 1).

### Conclusion

Si l'on retient le fait que les monuments présentés ici correspondent en fait à des structures tumulaires ceintes de fossés qui ont certainement été utilisées et entretenues pendant de très longues années, si ce n'est des siècles, et qui couvrent des surfaces considérables, il n'est pas improbable que ces nécropoles protohistoriques aient été particulièrement impressionnantes. Ne nous étonnons pas, donc, qu'elles soient longtemps restées dans la mémoire collective comme en attestent la toponymie et l'organisation actuelle de l'habitat. Sans doute pourrait-on tirer de cela des enseignements intéressants la sociologie et l'ethnologie.

Tel n'était pas notre objectif, qui n'était pas non plus celui d'une publication scientifique. Il serait présomptueux, en regard du petit nombre de recherches exhaustives "sur le terrain" d'afficher de telles ambitions.

Nous nous contenterons d'insister sur le fait que, si la concentration de vestiges de ce type est forte dans notre micro-région, et qu'elle est en ce sens remarquable, elle n'est pas pour autant exceptionnelle. La région des marais de Saint-Gond, par exemple, possède la même caractéristique, tout comme, pour ne pas aller trop loin, le Nogentais et le Perthois.

Mais il faut aussi la mettre en relation avec le "vide" relatif qui existe par ailleurs dans d'autres secteurs proches, et nous pensons plus particulièrement au quadrilatère Fère Champenoise / Châlons en Champagne / Vitry le François / Mailly le Camp.

Force est de constater que ce "vide" se superpose à celui de l'habitat actuel (mais pas de l'activité humaine somme toute récente), preuve de l'origine lointaine de nos villes et villages et de la stabilité spatiale de la population.





Sézanne 3 :  
Association de fossés  
circulaires de petite  
dimension (6 à 10m) et  
quadrangulaire d'environ  
14 m de côté.

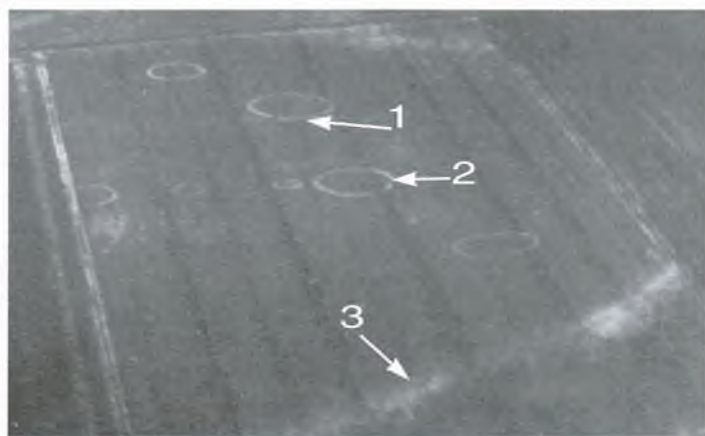


Linthelles 2 :  
Grand enclos circulaire  
(diamètre 24 m) isolé.  
Certaines taches proches  
sont sans doute des  
structures funéraires  
annexes.

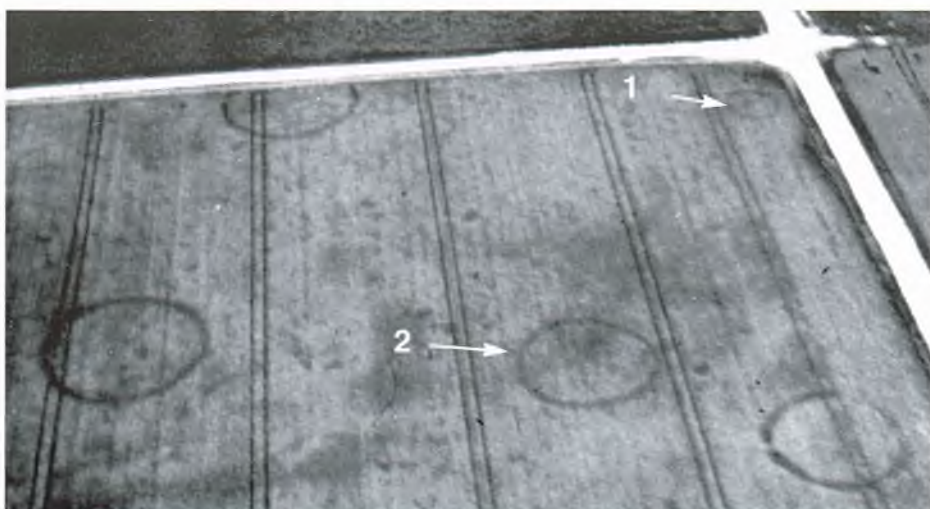


Linthelles 1 : L'enclos C (1) avec la tombe C' (2) cf pages 32 et 33. Certains fossés sont manifestement "ouverts" en direction du sud (3), d'autres semblent ininterrompus. Le monument (4) a une forme oblongue comme à Gaye 1. Un grand enclos culturel quadrangulaire (5) flanqué en (6) d'un trapézoïdal plus petit.

Gaye 1 : Nécropole d'au moins 7 enclos circulaires remarquablement groupés, dont les diamètres varient entre 7 et 18 m. Le plus grand des monuments situé en (1) semble "ouvert" au sud-est. Il faut noter la forme oblongue de la structure en (2). Une étroite bande claire, très allongée, est visible en dessous du groupe d'enclos (3). Si elle n'a manifestement pas de rapport direct avec lui (il s'agit d'un ancien chemin) il faut cependant constater qu'il l'évite soigneusement, ce qui n'est assurément pas un hasard.

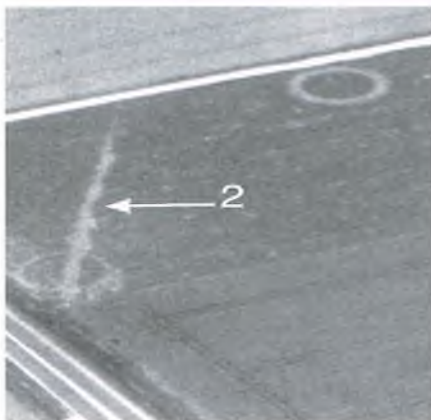
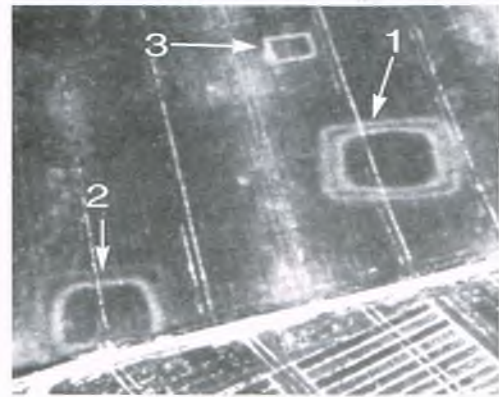
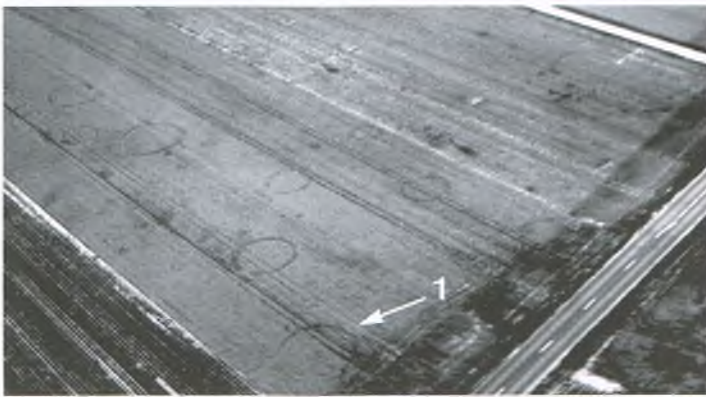


Thaas : Vue partielle d'une grande nécropole à enclos uniquement circulaires dont le diamètre excède généralement 20 m sauf en (1): 14 m. Le monument en (2) présente une interruption au sud-est. On notera la "finesse" de cet ensemble, marque de la faible largeur des fossés.





Linthes 2 : Vue partielle de cette nécropole qui présente de grandes similitudes avec celle de Linthelles, notamment par la présence de deux enceintes quadrangulaires ayant la même orientation, l'une très allongée (1), l'autre plus large et moins longue (2). Les fossés circulaires sont ouverts au sud-est.



Pleurs 2 : Deux vues partielles d'une vaste nécropole. Sur le cliché ci-dessus on remarquera une énigmatique structure "en cloche"(1). Ci-contre un fossé rectiligne mesurant plus de 100 m de long traverse totalement un fossé circulaire (2).

St Loup 2 : La structure visible en (1), où apparaissent deux fossés, en compte en réalité trois. C'est un exemple type de réaménagement : un premier fossé circulaire fut transformé une première fois par adjonction partielle et tangente d'un carré puis une seconde fois par le creusement extérieur d'un autre carré. Le monument en (2) a connu des transformations similaires; son enceinte carrée est cependant peu marquée, donc sans doute peu profonde. Celui qui est en (3) n'a par contre pas été remanié.

Pleurs 1 : Vue partielle d'une nécropole très complexe et fortement remaniée. On notera la présence de structures linéaires qui parfois contournent les monuments circulaires, mais peuvent aussi les couper, et d'un "chapelet" de fosses (1). En (2) un monument à trois fossés circulaires concentriques, et en (3) un circulaire à entrée aménagée au nord-ouest;



# ATS : parcours dynamique dans la sphère de la haute technologie



*Par Annette Prévost*

**E**n 1989, la société A.T.S. - Action Technologique Sézannaise - spécialisée en découpe industrielle s'implante à Sézanne. Un retour aux sources pour Monsieur Marcel Ferreira. Né au Gault-Soigny, il obtient en 1958 un C.A.P. d'ajusteur. Après un premier emploi à Esternay, puis un second à Sézanne, il quitte la région pour s'installer sur Paris où les possibilités d'évolution sont plus importantes.

A 30 ans, en 1971, il prend un pari d'envergure : monter une société de fraisage, la C.F.P. Pour pouvoir créer cette dernière, ses parents se portent caution en hypothéquant leur maison. En effet, l'outillage est très coûteux et il faut de sérieuses garanties pour obtenir un prêt.

En 1973, la Société C.F.P. prend un tournant décisif, elle se spécialise dans l'électroérosion par fil et enfonçage et devient l'une des premières entreprises en France dans ce secteur.

Fort de ce succès, Monsieur Ferreira crée en 1975 la société O.P.N. qui s'oriente vers la tôlerie fine de précision. A sa tête, un de ses frères, Jean-Claude, également originaire de la Marne.

La Société A.N.A., spécialisée en rectification et dirigée par un autre frère, René, vient se joindre au groupe en 1984. La qualité de leur travail et la complémentarité de leurs moyens attirent une clientèle dans des secteurs très pointus comme ceux de l'aéronautique, l'armement, la recherche pétrolière, etc.

## Un retour réussi au pays...

Monsieur Marcel Ferreira éprouve alors le besoin de se rapprocher de sa région natale, d'autant plus qu'une partie de sa clientèle y est localisée. En 1989, il apprend qu'une cartonnerie installée à Sézanne, lieu-dit le Manège, arrête ses activités; ce local devient donc disponible. Après obtention du financement nécessaire, Monsieur Ferreira implante à cet endroit la Société A.T.S. utilisant des procédés à la pointe de la technologie de découpe industrielle : jet d'eau et laser.

Parallèlement à la création de cette entreprise, la holding A.G.S. (Alliance de Gestion Sézannaise) est formée pour regrouper les quatre sociétés. Cette association permet de simplifier et d'harmoniser les secteurs administratif, comptable et commercial de l'ensemble du groupe. Grâce à un potentiel commun, le groupe A.G.S. est aujourd'hui le seul en France à posséder les quatre techniques de découpe industrielle : laser, jet d'eau, plasma et électroérosion par fil.

## Une société en pleine expansion

En 1989, la société A.T.S. commence son activité avec seulement trois personnes. En 1995, elle compte 15 employés, en 1997, 32. La société embauche principalement des techniciens, des programmeurs, des opérateurs, mais aussi des personnes du secteur tertiaire, comme les commerciaux. La moitié des employés détient un diplôme professionnel (CAP ou BEP), l'autre moitié un niveau Bac+2.

La majorité des personnes recrutées par la société sont des jeunes qui entrent dans la vie active. Il s'agit donc pour eux d'un premier emploi leur permettant bien souvent de demeurer dans la région. Il est plus rare qu'elle recrute du personnel qualifié de l'extérieur : la difficulté à trouver un emploi au conjoint sur place, l'adaptation nécessaire à la région sont autant de facteurs qui freinent ce mode d'embauche. Ces éléments confortent d'autant plus la société à investir dans la formation et le recrutement local : A.T.S. sait donc faire profiter la région de son expansion<sup>(1)</sup> et dynamise le marché de l'emploi au niveau de ses spécialités.

La plupart des emplois proposés par A.T.S. sont des emplois permanents à temps plein. Soulignons toutefois qu'elle a parfois recours à des intérimaires qu'elle recrute là encore, le plus possible localement. Il lui arrive également de prendre des stagiaires lorsque leurs missions rentrent dans le cadre de ses activités.

## Le marché de l'entreprise et ses domaines d'application

La société A.T.S. est une société de sous-traitance. Celle-ci agit pour des donneurs d'ordre qui lui confient des marchés en fonction de son savoir-faire et de sa compétitivité. Le donneur d'ordre fournit (en général) toutes les instructions concernant la pièce désirée (plan, cotes, etc.) celle-ci est ensuite réalisée dans les plus brefs délais. La société A.T.S. est spécialisée dans la découpe industrielle; elle possède également des moyens de production en mécanique afférente qui lui permettent d'intervenir sur une pièce, voire d'assurer sa finition. La complémentarité des moyens dont elle dispose lui permet de sélectionner la technique la plus appropriée et d'agir dans de nombreux domaines.



Photographie ATS

*Marcel Ferreira fait visiter son entreprise.*

<sup>(1)</sup> L'entreprise s'implique en effet dans les actions telles que le Forum de l'Emploi à Sézanne



*La réalisation de caissons lumineux est une des applications possibles grâce aux techniques mises en œuvre par ATS.*

Photographie ATS

Elle intervient donc dans des domaines très variés allant de l'aéronautique spatiale à l'art. De plus, son sérieux et son savoir-faire lui ont amené des clients de grande renommée, tels :

- Schlumberger en recherche pétrolière,
- Renault, Valéo en automobile,
- GEC Alsthom et ABB Industries (tubes de rotor ou stator destinés à des moteurs énormes pour des centrales ou des bateaux) en électromécanique,
- Dassault, Matra dans le domaine de l'armement,
- Thomson, Sextant Avionique en électronique
- CEA-CERN en recherche,
- SFP (décors pour certaines émissions notamment celles de Jacques Martin, Journal télévisé, La Roue de la Fortune, découpe de sculptures pour différents artistes),
- Decaux, Giraudy en décoration et bâtiment,  
sans oublier les sociétés de la région sézannaise:
- Feralco,
- Johnson-Johnson,
- Doucet,
- Fabrication Contemporaine, etc.

Pour se faire connaître, la société participe à de nombreux salons professionnels. Elle est notamment présente sur une base régulière :

- au Salon du Bourget, qui a lieu tous les deux ans,
- au Salon du Midest, plus grand salon national de la sous-traitance,
- à Batimat qui est le plus important salon du bâtiment,
- et aussi Mécanelem, Fist, Proceed, Micronomas.

Elle y occupe soit un stand personnel, soit un espace sous la tutelle de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Elle effectue également d'autres actions en partenariat avec la Chambre de Commerce de Reims. Elle participe notamment aux programmes visites de nos entreprises qui permettent à des particuliers de découvrir les sociétés de leur région.

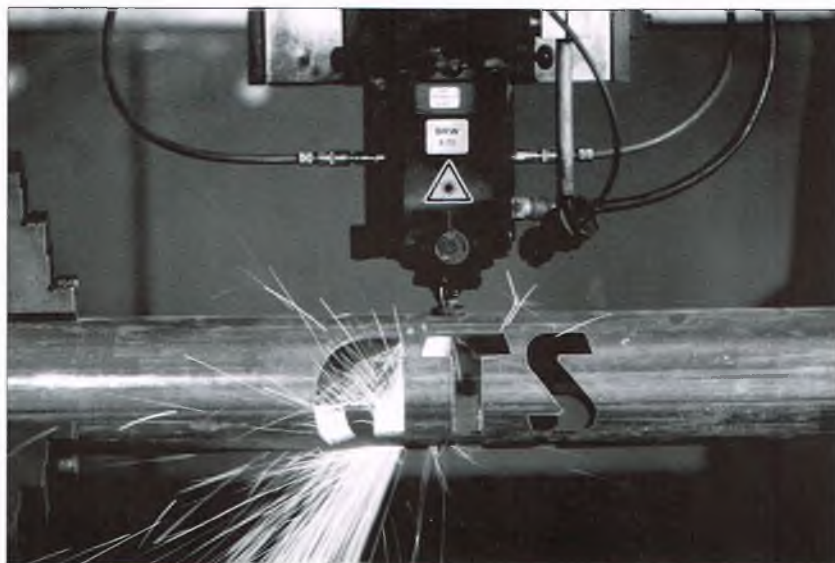
### **Une haute technologie : la découpe au jet d'eau**

En 1989, la société ATS s'équipe d'une machine de découpe au jet d'eau. Cet équipement est pratiquement inconnu à ce moment-là dans la sous-traitance.

Le principe du jet d'eau à très haute pression est d'envoyer dans la tuyauterie de l'eau dont la pression varie de 3000 à 5000 bars grâce à une pompe monocylindre équipée d'un vérin à double effet.

La vitesse de sortie du jet qui passe dans une buse de 0,2 mm de diamètre est supérieure à deux fois la vitesse du son. Elle permet de découper des matériaux très tendres (domaines d'application: confection, alimentaire, industrie...).

Pour couper des matériaux plus épais et beaucoup plus durs, le jet d'eau chargé d'un abrasif (du sable naturel très fin appelé Grenat ou Barton) sort d'une buse d'un diamètre 0.8 mm.



Découpe d'un métal à l'aide d'un rayon laser

Photographie ATS

## Découpe au rayon laser

Le mot laser est formé des initiales de *light amplification by stimulated emission of radiation*, ce qui signifie amplification de la lumière par émission stimulée du rayonnement.

Le principe de fonctionnement de base repose donc sur le phénomène d'émission induite ou stimulée d'un rayonnement découvert par Albert Einstein en 1912.

Le phénomène d'amplification donne naissance à une quantité de photons, ce qui constitue un rayonnement électromagnétique concentré en faisceaux étroits.

La possibilité de concentrer la puissance du faisceau laser sur une très petite surface (diamètre de l'ordre de 0.3mm) produisant des puissances spécifiques très élevées ( $10^5$  à  $10^6$  watt/cm<sup>2</sup>) permet d'obtenir la fusion et la vaporisation de la plupart des matériaux dans des épaisseurs pouvant aller jusqu'à 20 mm dans de l'acier, 12 dans de l'inox et 6 dans de l'aluminium.

La société A.T.S., de par son appartenance à un secteur de haute technologie, mérite d'être connue. A ce titre également, elle participe à la richesse du paysage économique sézannais en rassemblant sur place des emplois qui abordent toute la gamme des qualifications, jusqu'aux informaticiens les plus pointus. La concurrence est vive ; cependant les perspectives de développement de cette jeune entreprise demeurent réelles (investissements).

Enfin si la vocation d'A.T.S. est d'abord industrielle, elle touche aux domaines artistiques (plateaux de télévision, décors en tous genres, médailles,...). A cet égard Madame Anaël Topenot et Monsieur Marcel Ferreira nous ont autorisé à reproduire en page de couverture une réalisation d'A.T.S., d'après une oeuvre originale d'Anaël Topenot. Ce travail qui montre l'église de Sézanne mise en valeur par des effets lumineux, a fait l'objet d'une présentation lors d'une exposition professionnelle.

# Louis HARLET, héros de l'épopée napoléonienne

Par René Bourgoïn



*Louis Harlet*

**D**ans le village de Broyes naît le 15 août 1772 Louis Harlet fils de Louis Harlet et de Marie Jeanne Caritte. Il est baptisé le 16 août par de Berey, curé de la paroisse et a pour parrain Pierre Mathieu et pour marraine Madeleine

Caritte. Son père exerce dans ce village les fonctions de notaire, charge qui ne procure pas de gros revenus pour élever une famille de neuf enfants dont trois embrassent la carrière des armes: Louis devient un des héros de l'épopée napoléonienne,

Germain Eugène (né le 20 octobre 1779 à Broyes) et Jean Romain (né le 8 mars 1789 à Broyes) deviennent capitaines.

Ses parents, devant l'affirmation de son intelligence précoce, l'envoient au collège de Sézanne.

A l'âge de 19 ans, le 4 septembre 1791 il s'engage comme volontaire. Il est lieutenant au 3<sup>ème</sup> bataillon de la Marne en formation à Vitry-le-François. Le 4 juin 1793, il est nommé capitaine. Le 21 mai 1793 il quitte ce bataillon pour passer au 8<sup>ème</sup> bataillon de la formation d'Orléans ; ce dernier est reversé dans la 64<sup>ème</sup> demi-brigade d'infanterie le 14 novembre 1796.

Durant cette époque tourmentée, son bataillon est appelé en 1792 à faire partie de l'Armée du Nord. En 1793, il prend part aux guerres de Vendée dans l'Armée des Côtes du Nord.

À Savenay, le 2 décembre 1793, il reçoit un coup de feu à la jambe gauche. Guéri, il reprend du service et demeure dans le nord et l'ouest de la France jusqu'à l'année 1797.

Puis il est appelé à l'armée d'Italie. Le 27 novembre 1798, dans les affrontements entre l'armée française et l'armée napolitaine, il reçoit une balle qui lui traverse le bras gauche au combat de Terni.

En 1799 il se retrouve dans le corps d'armée chargé de conquérir le royaume de Naples. Le 10 janvier 1799 il se distingue à la prise de Capoue, puis le 23 du même mois à la prise de Naples.

Il passe à l'armée de l'Ouest en 1800 et à l'ar-

mée d'observation du nord en 1802, puis à l'armée des côtes de l'océan en 1803 où il sert au 64<sup>ème</sup> régiment de ligne le 24 septembre .

Napoléon pour le récompenser de ses services le décore du grade de chevalier de la Légion d'Honneur le 6 août 1804. Il est nommé aux grenadiers à pied de la Garde Impériale le 31 août 1805.

Au sein de la Grande Armée, il participe à la campagne d'Allemagne : on le rencontre devant Ulm, à Austerlitz le 2 décembre 1805, à Iéna le 14 octobre 1806, à Eylau le 8 février 1807.

L'Empereur, le 16 février 1807, l'élève au grade de chef de bataillon des fusiliers grenadiers de la Garde Impériale. Ses qualités de cœur et d'esprit, sa bravoure et sa ro-bustesse (il mesure près de 6 pieds = 1,95 m) lui valent l'estime de l'Empereur.

Il combat à Friedland le 14 juin 1807 dans le cadre de la campagne de Prusse. Il est fait officier de la Légion d'Honneur le 4 septembre 1808.

Cette même année, il change de théâtre d'opérations : du 2 au 4 décembre il intervient dans la prise de Madrid.

Aussitôt il retourne en Allemagne exercer ses talents contre l'Autriche. Il sert ainsi à Essling les 21 et 22 mai 1809 et à Wagram le 6 juillet suivant. Il est nommé



*Grenadier de la Garde Impériale*





colonel major au 2<sup>ème</sup> régiment des grenadiers à pied de la Garde Impériale le 24 juin 1811. La division Curial de la Grande Armée le compte dans ses rangs le 1<sup>er</sup> avril 1812. C'est au cours de la campagne de Russie qu'il se distingue, le 7 septembre 1812, lors de la bataille de la Moskowa.

Après la retraite de Russie il est nommé général de brigade d'infanterie le 13 avril 1813 et employé au corps d'observation d'Italie devenu 4<sup>ème</sup> corps de la Grande Armée sous Bertrand en Saxe. La nouvelle affectation n'apporte guère de repos. La bataille de Lutzen intervient en

effet le 2 mai 1813, celle d'Eichberg le 19 mai et celle de Bautzen le 21 mai.

Le 28 septembre il est fait Commandeur de la Légion d'Honneur. Le 16 octobre suivant il se signale à la bataille de Wachau lors de laquelle il charge l'ennemi à la tête de sa brigade et met en déroute



Bataille de Friedland  
le 14 juin 1807.  
(Gravure de Couchet  
Fils d'après un tableau  
de Sweback)

plusieurs régiments russes. Malheureusement un biscaïen\* le blesse à la poitrine. Incident bénin car deux jours après il se retrouve à la terrible bataille de Leipsick. Là, trois jours et trois nuits durant, les Français, inférieurs en nombre, soutiennent les assauts

des alliés. Le général Harlet fait partie du corps d'armée placé sous les ordres du maréchal Ney.

C'est sous les ordres de ce dernier que Harlet s'empare du village de Postey. À la tête de ses soldats, sabre au poing, il attaque la garnison qui s'y est retranchée. Un projectile le touche au pied droit. N'écouterant que son courage, le lendemain 19 octobre, il retourne auprès de ses troupes qui livrent bataille. Étant désarçonné à la suite de la brisure à une jambe de son cheval, et ne pouvant s'échapper à cause de sa blessure au pied de la veille, Louis Harlet tombe entre les mains des Russes. Ceux-ci l'envoient prisonnier en Livonie. Il rentre de captivité le 1er juillet 1814.

Louis XVIII lui confère le 20 août 1814 le titre de chevalier de Saint Louis et le 1er septembre 1814 il est mis en

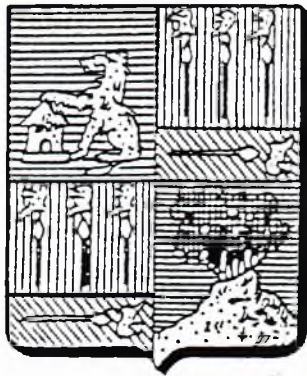
non activité.

En 1815, après le départ de Louis XVIII, il se rallie à Napoléon qui le nomme le 19 mai Major au 4<sup>ème</sup> régiment de grenadiers à pied de la Garde Impériale, division Roguet. Puis il faut se remettre en campagne contre les coalisés. Harlet sert à Ligny le 16 juin 1815 et à Waterloo le 18 juin où il tombe blessé à la cuisse gauche encore par un biscaïen\*. A la suite de quoi il s'engage dans la défense de Paris.

Le 1<sup>er</sup> août 1815, il passe au 3<sup>ème</sup> régiment de chasseurs à pied de la garde pour peu de temps. Il est mis en non activité le 1<sup>er</sup> février 1816. Cependant le 18 décembre 1818 il est considéré comme disponible dans le cadre de l'état major général.

Beaucoup plus tard par ordonnance royale du

\*biscaïen : projectile de tir à mitraille (billes d'acier)



Blason de Louis Harlet.

16 février 1825, il est mis en retraite pour ancienneté de service.

Cela ne dure pas car le 22 mars 1831, le maréchal Soult le tire de l'inaction et le met au cadre d'activité de l'Etat-Major général. Le 4 avril il obtient le titre de commandant supérieur des villes de Stenay et de Montmédy. Dans la lutte que soutient la Belgique pour son indépendance il commande à partir du 4 août 1831 la première division d'infanterie de l'armée du nord et assiste au siège et à la prise de la citadelle d'Anvers. C'est lui qui est chargé de ramener en France le général Hollandais fait prisonnier. Pour le récompenser Louis Philippe le nomme Grand Officier de la Légion d'Honneur le 9 janvier 1833 et le Roi des Belges le fait Commandeur de l'ordre de Léopold.

Enfin, il est mis en disponibilité définitivement, le 1<sup>er</sup> février 1834, après 36 ans de service et 23 campagnes.

Napoléon le nomme baron de l'Empire par

décret du 14 mars 1810 et lettres patentes du 4 juin 1810. Il est donataire d'une rente de 6000 francs sur le "Mont de Milan" (subdivision territoriale) le 1<sup>er</sup> février 1808 et sur "l'Ilyrie" le 1<sup>er</sup> janvier 1811.

Ses armes sont : Ecartelé; au 1<sup>er</sup> d'azur un lion assis d'or, la patte dextre posée sur une ruche d'argent; au 2<sup>ème</sup> des barons militaires; au 3<sup>ème</sup> de gueules à trois lances, en pal, d'argent sommées chacune d'un casque de profil d'or, soutenues d'une champagne de sinople chargée d'une lance contournée et en fasce d'argent, senestrée d'un casque renversé d'or, au 4<sup>ème</sup> d'azur au volcan d'or, enflammé de gueules, fumant de sable et lançant des pierres d'argent.

Harlet se marie en 1805 avec Mélanie Letourneur, fille du général de génie François Letourneur qui est membre du Directoire. Il en a une fille, Marie Mélanie née le 12 avril 1812, mariée à Louis Christophe Nicolas

Morin, Chef d'escadron de l'Etat-major. Elle meurt en 1884 à Paris. Son épouse décède le 19 avril 1812.

En secondes noces, il est marié à Adélaïde Marchand qui est née à Bruges en Belgique le 25 août 1802. Il en a un fils, Louis Ferdinand Eugène, né à Sézanne le 5 août 1845 et qui y meurt le 10 juin 1847.

Sa seconde épouse s'éteint le 7 juin 1849 à Sézanne également.

Harlet se retire à Sézanne près de son village natal. Il acquiert une maison, place du Champs-Benoit où Napoléon, son Empereur séjourne pendant la campagne de France. Là, il mène une existence paisible entouré de l'estime générale et c'est dans cette maison qu'il meurt le 1<sup>er</sup> mars 1853. Sa dépouille mortelle repose dans le cimetière de Sézanne, près de sa dernière épouse et de son fils.

Le nom du général Harlet est inscrit au côté ouest de l'arc de Triomphe de l'Etoile à Paris.

N.° 15.  
Harlet  
Louis

L'an mil huit cent cinquante et trois. Le premier en avril heure de six du matin. Par des ont nous au quatin vidor Veille, nous a officié de la civil de la ville de Sézanne. Son comparsur Germain Eugène Harlet, âgé de six cent treize ans, Capitaine en retraite, Chevalier de la Légion d'honneur, frère du défunt ci après dénommé, et Joseph Jolly âgé de six cent six ans, chef de bataillon en retraite, officier de la Légion d'honneur, cousin germain du dit défunt, tous deux demeurant à Sézanne, place du champ bénié; Les quels nous ont déclaré que Louis Baron Harlet, âgé de quatre vingt ans six mois, libéral de Brigade en retraite, grand officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre de Léopold, né à Breyes le quinze avril mil sept cent six, six cent deux, demeure avec à Sézanne place du champ bénié, Veuve est première veuve de Dame Marie Etouveneur et seconde de Dame Adelaïde Perrinette mes chers, fils légitime du défunt Louis Ferdinand Harlet, notaire, et Marie Jeanne Carotte, tous deux de ce lieu à Breyes, est de ce jour son premier mort, à trois heures du matin en sa maison située place du champ bénié comme il a été constaté par nous et par M. Picard, Docteur en médecine. Et ont les déclarants signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Harlet  
3

# Écrire l'histoire de sa commune



L'église du Vézier

Par Jean-Marie Vivenot

**C**omment naît l'idée d'écrire un livre sur sa commune ?

Nous sommes arrivés au Vézier il y a une vingtaine d'années. Intéressés par l'histoire de tous les jours, nous avons constitué l'arbre généalogique de notre famille. A cette occasion nous avons pu lire et toucher les vieux registres, écrits depuis fort longtemps. Nous avons pris un certain plaisir à tenir entre nos

mains ces vieux papiers. Nous avons l'impression qu'à travers nous, pouvaient revivre les personnes qui avaient laissé leur écriture ou même seulement leur signature. Ces vieux textes, peut-être sans prétention retrouvaient un sens.

L'histoire locale nous attirait également. Nous avons alors pensé que faire des recherches sur notre commune, nous permettrait de nous retrouver face à de tels écrits anciens. Nous avons commencé à en parler autour de nous. Un jour notre maire, Gérard Poilvert nous a dit : "alors, il est engagé ce livre sur le Vézier?". Peu de temps après nous avons profité de quelques jours de vacances pour nous rendre à la mairie et entamer nos recherches.

*Toutes les communes n'ont pas un passé important. Les recherches ne risquent-elles pas d'apporter trop peu d'informations?*

Notre commune n'a justement pas de traces d'un passé marquant. Son territoire n'a ni château, ni abbaye, ni aucun autre monument d'envergure. Notre commune n'a donné naissance à nul personnage illustre. Aucune activité économique originale n'a marqué le souvenir de notre commune. Nous n'avons aucun site géographique particulier... Et pourtant ce passé apparemment si banal a rempli la vie quotidienne de nos ancêtres.

Plan cadastral de 1813



### *Comment dès lors, aborder les recherches?*

Au départ, il ne faut pas avoir d'idées trop précises, sinon les risques de déception sont grands et le découragement peut prendre le dessus. Il faut d'abord faire le tour des documents consultables facilement. Nous avons commencé par fouiller le grenier de la mairie. Nous n'y avons trouvé que très peu de choses. Nous avons ensuite consulté les registres des délibérations de la commune. On ne s'imagine pas les informations que contiennent ces registres. Ils furent notre base de travail.

### *Où peut-on trouver d'autres sources d'information?*

On trouve également beaucoup d'éléments dans les feuilles de recensements de la commune. On y découvre les professions anciennes qui aujourd'hui ont disparu. On sait ainsi comment on vivait à ces époques. On y voit disparaître des maisons, en naître d'autres. Le cadastre ancien n'est pas non plus à négliger. Il faut bien sûr penser à consulter les archives départementales. Vous aurez peut-être la chance inestimable (tel n'a pas été notre cas) qu'un instituteur, ou autre érudit, ait écrit une monographie sur le village. Pensons aussi que les Cahiers de Doléances du district de Sézanne sont relativement bien conservés (le Vézier n'a pas eu le bonheur d'appartenir au district de

Sézanne à l'époque de la Révolution).

### *Existe-t-il d'autres sources d'informations que les documents écrits.*

La consultation des habitants de la commune n'est pas à négliger, notamment ceux qui sont les plus âgés. Il faut leur présenter quelques renseignements déjà recueillis, après quoi il suffit de les laisser parler. Nous avons organisé une rencontre avec les anciens au cours de laquelle nous leur avons montré nos premières découvertes. Ils nous ont alors ouvert le domaine de leur histoire et de leurs souvenirs. Par la suite beaucoup de gens sont venus sonner à notre porte pour nous donner une indication, une photo (surtout les photos de classe), une anecdote...

### *Comment passer à la rédaction?*

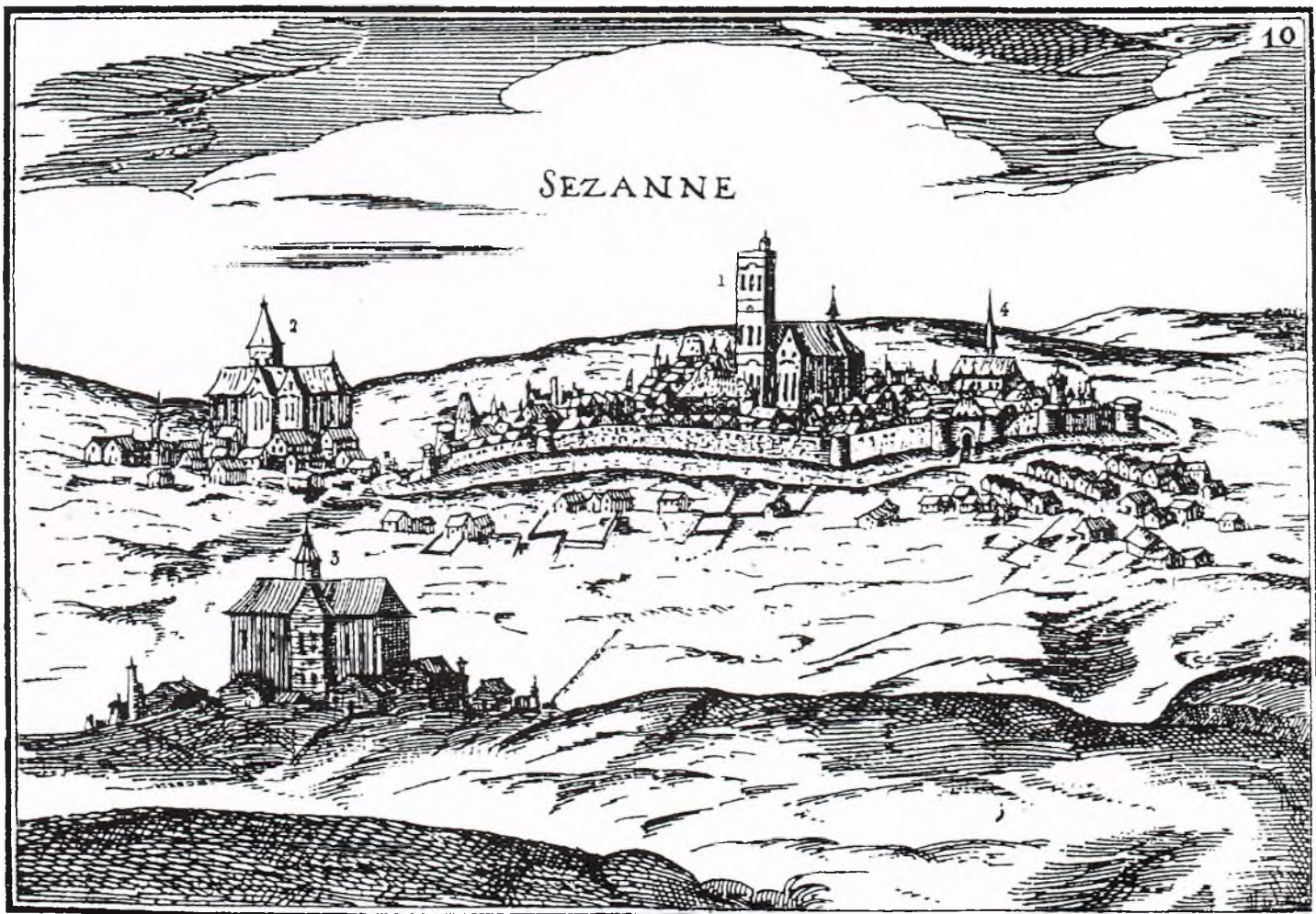
Au fil de l'arrivée des trouvailles, petit à petit, tout s'organise, les idées s'arrangent naturellement. Il convient de rédiger

au fur et à mesure de la parvenue des informations. Sachons ne pas attendre d'avoir collecté toutes celles qui seront nécessaires pour commencer à rédiger.

### *Que vous a apporté la rédaction de ce livre?*

Le livre nous a permis de nous approprier l'histoire de la commune et de la rendre aux descendants de ceux qui l'ont faite. En écrivant ce livre, nous nous sommes sentis davantage intégrés. Cette histoire, qui était surtout l'histoire de ceux qui étaient nés là, devenait aussi la nôtre. Après le livre nous étions également, plus qu'avant, de la commune.

*Jean Marie Vivenot est co-auteur, avec son épouse Michèle, de la brochure dont il est question dans cet article. Elle s'intitule "Le Vézier d'hier et d'aujourd'hui", et comprend quelques 70 pages bien documentées et agréablement illustrées. J.M. Vivenot se tient à la disposition des personnes qui désireraient le rencontrer.*



Par René Guyot

## Auboin de Sézanne

**A**uboin de Sézanne est un poète du XIII<sup>ème</sup> siècle. On en connaît très peu de choses si ce n'est son origine. Dans une de ses pastorelles il relate des faits s'étant déroulés en l'an 1214 sous le règne de Philippe Auguste et auxquels il aurait participé. Le reste de sa biographie demeure très contesté. Certains historiens le décrivent composant des

chansons à la demande de la Comtesse de Champagne Blanche de Navarre. De façon certaine, trois chansons au maximum peuvent lui être attribuées. C'est l'une de celles-ci que nous reproduisons. Les autres sont disputées âprement par ses contemporains Gasse Brulé, Guiot de Dijon, Gonthier de Sougnies, Jean Bodel, Pierre de Molins.

Sézanne au XVI<sup>ème</sup> siècle

1 - Saint-Denis

2 - Saint-Hubert

3 - Notre-Dame

4 - Ancien hôpital

d'après Claude Chastillon,

dans le "Courier de Sézanne",

Bibliothèque Municipale de Sézanne.

## Chanson

Flours, ne verdure de pré,  
Ne chans d'oiseles ne m'agrée  
Por ce qu'ai lonc tens esté  
Fors de ma douce contrée.

Mais bien sachiés, Désirrée,  
Qu'ains n'i out faucé.  
Sen ai l'amour mercié,

**Qui de l' cuer me muet.  
Bien voi que faire l'estuet :  
Melz confors valoir n'i puet.**

Joï chascun dire et conter  
Qu'il vuet bien qu'amors l'ocie.  
Mais ce ne dirai je pas; (sic.)  
Que morir ne vuel je mie.  
Ains aim muelz, quoique nuls die,  
Vivre et bien amer  
Et servir ma douce amie,

**Qui del cuer me muet, etc.**

Sains avint à homme né  
Que joie li fust donée  
Por ce qu'eusse bien amé,  
Deus ! où est amors alée ?  
Certes que je l'ai amée  
De tel volenté,

Qu'ains ne put estre trovée  
**Et del cuer me muet, etc.**

Je sui li fins désirrans,  
Qui ne peut sa joie taire  
Por monstrier malvais semblant,  
Dont plusieurs ont grant contraire.  
Penser à la debonnaire,  
M'est joie si grans:

C'est li plus de de mon affaire,  
**Qui del cuer me muet, etc.**

Chanson là, t'estuet aler,  
Dont j'atant si grant aie,  
Ne veul plus por toi mander:  
Mais bien la losenge et prie,  
Quant serai en sa baillie,  
Com porrai durer.  
Saurai joie de ma mie.

**Qui del cuer me muet, etc.**

Auboin de Sézanne

Ni fleurs, ni herbe dans les prés,  
Ni chants d'oiseaux ne me plaisent  
Puisque j'ai si longtempz été éloigné  
Hors de ma douce contrée.

Mais sachez bien, Dame désirée,  
Que jamais il n'y a eu de tromperie.

J'ai imploré la pitié de l'amour,  
Lui qui met le trouble dans mon cœur.  
Je vois bien que cela est nécessaire;  
Il ne peut y avoir de meilleur réconfort.

J'ai entendu chacun dire et pretendre  
Qu'il accepte de mourir par amour.  
Mais moi je ne veux pas dire cela  
Car je ne souhaite pas mourir.  
J'aime mieux, quoi qu'on puisse dire,  
Vivre et aimer sincèrement  
Et être au service de ma douce amie

**Qui met le trouble dans mon cœur. etc.**

Si un jour il est arrivé à un homme  
D'obtenir le bonheur  
En récompense de la force de son amour,  
Dieu ! où s'en est allée Amour ?  
Assurement j'ai aimée ma dame  
Avec une telle force

Que jamais il n'a existé un amour aussi profond.  
**Et cela met le trouble dans mon cœur etc.**

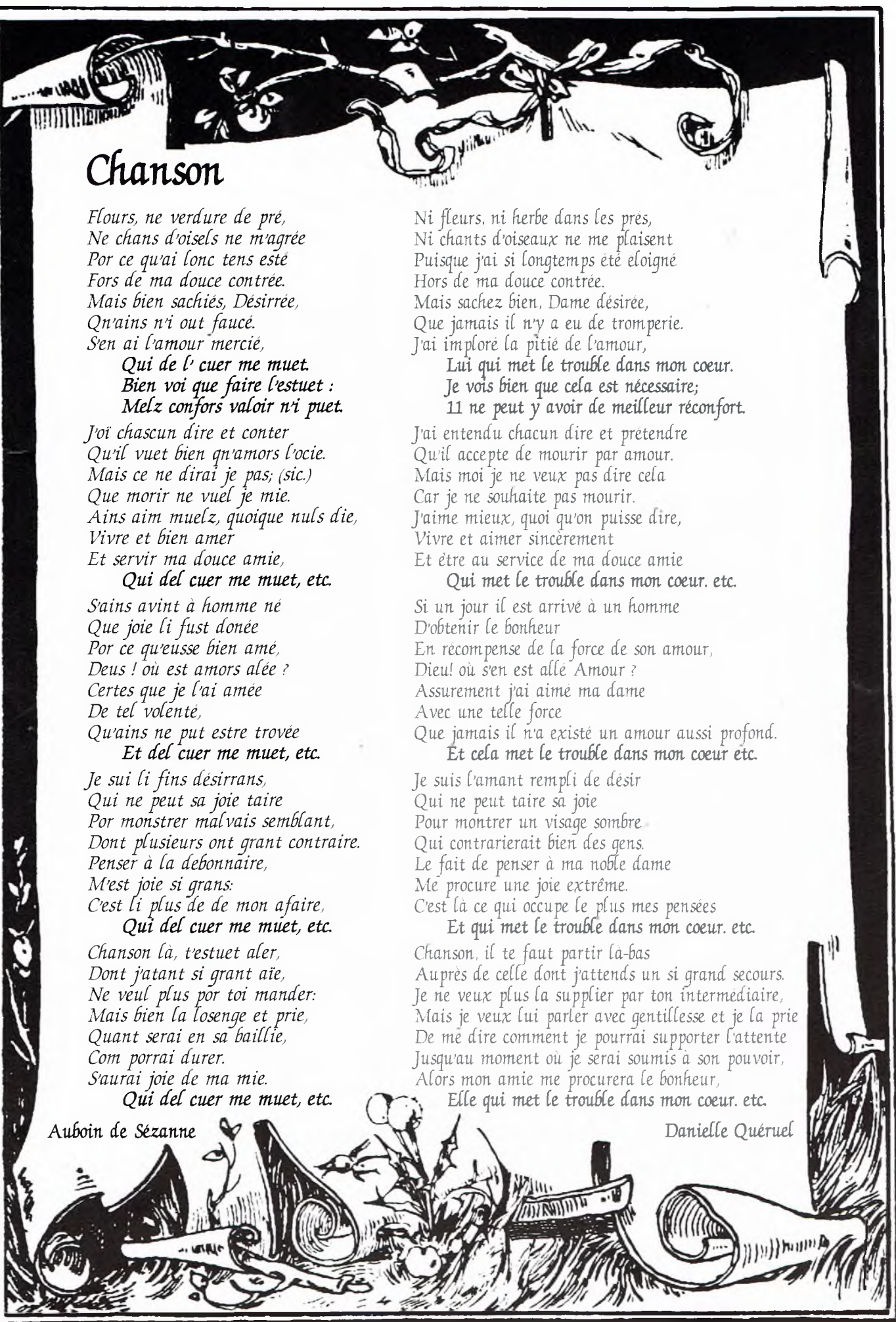
Je suis l'amant rempli de désir  
Qui ne peut taire sa joie  
Pour montrer un visage sombre  
Qui contrarierait bien des gens.  
Le fait de penser à ma noble dame  
Me procure une joie extrême.  
C'est là ce qui occupe le plus mes pensées

**Et qui met le trouble dans mon cœur. etc.**

Chanson, il te faut partir là-bas  
Auprès de celle dont j'attends un si grand secours.  
Je ne veux plus la supplier par ton intermédiaire,  
Mais je veux lui parler avec gentillesse et je la prie  
De me dire comment je pourrai supporter l'attente  
Jusqu'au moment où je serai soumis à son pouvoir,  
Alors mon amie me procurera le bonheur,

**Elle qui met le trouble dans mon cœur. etc.**

Danielle Quéruef





## Remerciements

*Nous adressons de vifs remerciements*

- à toutes les personnes ayant participé à ce numéro :
  - les membres du CEPS : Viviane Arnoux, René Bourgoïn, Alain Carut, Émeric Delong, Lionel Denhez, Vincent Desbrosse, François Gaspar, René Guyot, Roger Henry, Gérald Leblanc, Jean Maclin, Monique Marquet, Annette Prévost, Jean-Pierre Radzieta, Anaël Topenot, Jean-Marie Vivenot.
  - les photographes autres que les membres du CEPS :  
Jean-Claude Benson, Paul Marquet.
  - les auteurs autres que les membres du CEPS :  
Marcel Ferreira, Jacques Ollivier, Daniel Quérueï, Jean-Pierre Ravaux.
  - Jean-Claude Arnoux pour la conception artistique et la collaboration technique :
- aux responsables de la bibliothèque de Sézanne qui ont mis leurs moyens à notre disposition.
- au conseil municipal de Sézanne qui nous a accordé une aide financière
- à tous les annonceurs qui ont participé au lancement de la Revue.  
La réussite de ce projet sera aussi la réussite de leur enseigne.
- à Patrick Hémond dont les orientations ont permis de mener à bien le financement publicitaire
- à Peggy Caron et Virginie Collard, étudiantes en BTS, pour leurs actions concrètes et couronnées de succès,
- à leurs enseignants de l'École Pratique de Vente et de Marketing (EPVM Reims) en particulier Caroline Costa-Savelli avec qui nous avons été en contact.




**Citroën Berlingo**

**Vous n'imaginez pas tout ce que Citroën  
peut faire pour vous**



7, avenue Jean Jaurès, 51120 Sézanne  
Tél. : 03.26.80.57.01


**Boulangerie-Pâtisserie  
Confiserie**

Pièce montée en tout genre  
Maison fondée depuis 1880

**A. Vignot**

158, Rue Notre-Dame  
51120 Sézanne  
Tél. : 03.26.80.69.31

**THIERRY  
CHAUSSURES**



**Homme  
Femme  
Enfant**

*Spécialiste des pieds sensibles  
Grandes longueurs  
Grandes largeurs*

**41, rue Paul Doumer  
51120 Sézanne  
Tél. : 03-26.81.88.01**

**AUTO-ÉCOLE DEPOIVRE**

123, rue Notre-Dame  
**51120 SEZANNE**  
Tél. **03 26 80 50 86**

Agrément n° 100-51



Conduite accompagnée  
Stage sur simulateur de perte d'adhérence

## *Sommaire*

### *des prochains numéros*

- Les fonds d'archives de la ville de Sézanne
- Petit lexique de mots de patois
- Monastères en pays Sézannais
- La faune vermiforme des coteaux entre Brie et Champagne
- Le peuplement briard du pays sézannais, des origines au moyen âge
- Lecture de la carte topologique du Sud Ouest marnais
- Une monographie d'entreprise
- Un personnage célèbre

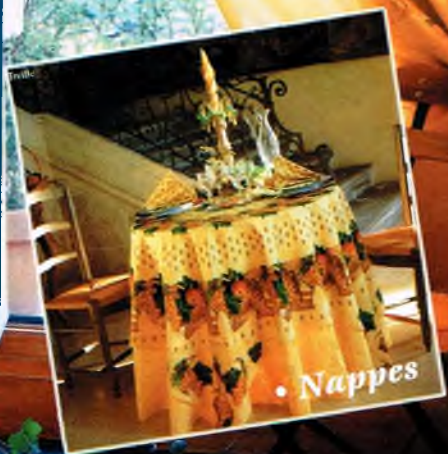
Les personnes qui souhaitent adhérer à notre association  
et collaborer à notre publication peuvent nous contacter  
à l'adresse suivante :

CENTRE D'ÉTUDES DU PAYS SÉZANNAIS,  
11, Place de la Mairie, 51120 Péas.  
Tél. : 03 26 81 41 58



# RIDO DÉCO

- Rideaux
- Voilages
- Tissus d'ameublement
- Tringles
- Confection à vos mesures



• Nappes

17, rue Paul Doumer 51120 Sézanne Tél: 03 26 80 59 03



*Pâtissier - Chocolatier  
L.-S. Kolikoff*



*6, Rue Bouvier-Passot  
Sézanne  
Tel. 03 26 80 66 52*

## Patricia Coiffure



Salon Mixte

PRODUITS SCHWARZKOPF

Salon et Vente

1, rue de Paris  
51120 SEZANNE  
☎ 03 26 80 53 42



## SEZANNE MATERIAUX

14, Avenue de la Résistance - 51120 SEZANNE  
Tél. 03 26 80 67 41  
Fax 03 26 80 58 89  
Siret : 351 119 698 00014 - APE 515 F

### ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

- Revêtements de sols et murs • Décoration • Stores • Menuiserie
- P.V.C. • Aménagement intérieur • Peinture • Ravalement

**Devis gratuit sur demande**

**MAGASIN PAPIERS PEINTS - TISSUS - PEINTURES  
JEAN VANIER**

STÉ IDÉES-SOL 9, PLACE DU MARCHÉ - SÉZANNE

TÉL: 03.26.80.69.96

35 ans d'expérience votre service...



*Champagne  
de Bruyne*

**CUVÉE ABSOLUE**



2, rue des écoles  
51120 Sézanne  
Tél. : 03 26 42 03 66

*À consommer avec modération.*



Confiez votre Informatique à des Professionnels

- Réseau (Windows NT, Novell,...)
- Assemblage PC personnalisé
- Formation (Windows, Word, Excel,...)
- Développement sites Internet



20, rue Paul Doumer  
**51120 SÉZANNE**

**Tél. : 03 26 81 53 00**

**Fax : 03 26 81 39 39**

**e-mail : [adequation51@wanadoo.fr](mailto:adequation51@wanadoo.fr)**

**PHILIPS RADIOLA**

[ Combines  
Télévision  
Magnéscope ]



**Installation antenne  
Contrat Canal Satellite - TPS  
Livraison - service après vente assuré**



**Whirlpool**



**LOISIRS ET CONFORT**

**1, rue Paul Doumer - SÉZANNE**

**Tél. : 03.26.80.67.25**

**CHAMPAGNE MAURICE DUGAY**

**Commandes  
Spéciales**

*Nous pouvons réaliser  
votre étiquette personnalisée  
sur commande pour  
marquer un évènement :  
(mariage, naissance,  
communion, anniversaire,  
réunion familiale) ou  
une manifestation  
(fête sportive,  
commémoration, etc...)*

*N'hésitez pas à nous  
contacter au :  
03 26 80 60 73  
(prix spéciaux pour com-  
mandes importantes)*

**Champagne  
MAURICE DUGAY**

29, Rue d'Épernay  
51120 Sézanne  
Tél. : 03 26 80 60 73  
Fax : 03 26 81 32 39



*À consommer avec modération.*